n° 19

les Dossiers de Campus France

Avril 2014

CAMPUS FRANCE
campusfrance.org

Vietnam

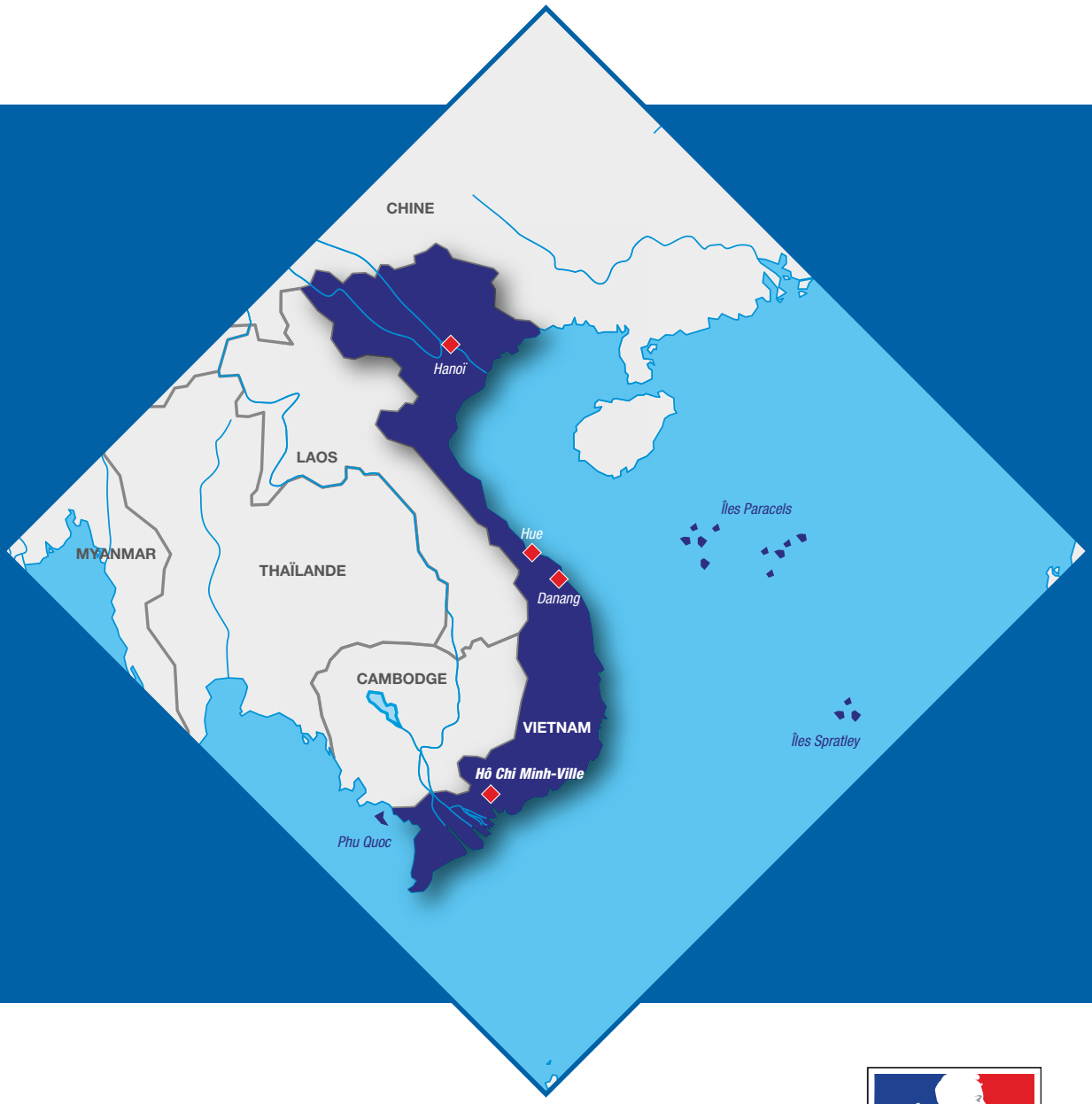

Journée Vietnam
Campus France

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
ET DU DÉVELOPPEMENT
INTERNATIONAL

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE, DE
L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE
LA RECHERCHE

Avant-Propos

Son Excellence Jean-Noël Poirier, Ambassadeur de France au Vietnam

Le Vietnam connaît une croissance économique remarquable. Ce développement nécessite la formation de personnels hautement qualifiés dans tous les domaines. La coopération avec des établissements d'enseignement supérieur étrangers est l'une des voies qu'a choisie le Vietnam pour relever ce défi.

La France déploie de nombreuses filières d'excellence au Vietnam, qui contribuent à la formation de la future élite de ce pays. Le Centre Franco-Vietnamien de formation à la Gestion (CFVG) a fêté ses 20 ans en 2012. Le Programme de Formation d'Ingénieurs d'Excellence au Vietnam (PFIEV), en dix années d'existence, a diplômé près de 1 300 ingénieurs vietnamiens. L'Université des Sciences et des Technologies de Hanoï (USTH), fondée en 2009, est aujourd'hui en pleine croissance. Soutenue par un consortium de plus de 40 établissements français (universités, écoles d'ingénieurs, grands organismes de recherche), l'USTH propose des Masters à l'issue desquels les étudiants obtiennent un double diplôme français et vietnamien. De nombreuses formations françaises délocalisées sont également présentes au Vietnam, et accueillent près de 1 000 étudiants sur l'ensemble du territoire.

Avec quelque 6 500 vietnamiens inscrits dans ses universités et écoles supérieures, la France représente la troisième destination la plus prisée des étudiants vietnamiens. Cette mobilité contribue à construire une relation étroite entre nos deux pays et à renforcer la diplomatie d'influence de la France.

Ce dossier pays de Campus France sur la coopération universitaire franco-vietnamienne est publié alors que nous célébrons le 40e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre la France et le Vietnam. La « Journée pays » consacrée à la coopération universitaire franco-vietnamienne, organisée à Paris au mois d'avril 2014, conjointement par Campus France et l'Ambassade de France au Vietnam, s'inscrit dans le calendrier de l'année du Vietnam en France.

Ce dossier pays de Campus France constitue un document de référence sur les réalisations et les défis de notre coopération universitaire avec le Vietnam. Je vous en souhaite une bonne lecture.

Carte du Vietnam dans son environnement régional

Sommaire

VIETNAM

ENTRETIEN

4 **Entretien avec Son Excellence M. l'Ambassadeur du Vietnam en France, M. Duong Chi Dung**

PARTIE 1

9 **L'organisation de l'enseignement supérieur vietnamien**

1. Quelques chiffres sur l'enseignement supérieur
2. Tutelle des établissements d'enseignement supérieur
3. Les différents diplômes
4. Les différents cursus
5. L'accès à l'enseignement supérieur
6. L'évolution du système d'enseignement supérieur et de recherche

PARTIE 2

14 **L'internationalisation de l'enseignement supérieur vietnamien**

1. Évolution du dispositif national en faveur de l'ouverture
2. La mobilité des étudiants vietnamiens
3. Les stratégies des principaux pays d'accueil des étudiants vietnamiens

PARTIE 3

21 **Le dispositif d'attractivité de la France au Vietnam**

1. La mobilité des étudiants vietnamiens vers la France

23 **Les résultats du baromètre Campus France sur les étudiants vietnamiens**

2. Le réseau de coopération universitaire français au Vietnam
3. Les programmes de bourses

Entretien

Entretien avec S.E.M. Duong Chi Dung, Ambassadeur du Vietnam en France

La France et le Vietnam entretiennent une histoire commune très ancienne et parfois mouvementée. A l'occasion des Années croisées organisées entre nos deux pays, pourriez-vous nous donner votre point de vue sur la place et l'importance de la France dans la diplomatie du Vietnam aujourd'hui ?

L'Année croisée, avec la Saison France au Vietnam en 2013 et la Saison Vietnam en France en 2014, est organisée par les deux pays pour célébrer le 40e anniversaire de l'établissement des relations bilatérales (1973-2013). Cette célébration nous offre l'occasion d'estimer à quel point nos liens sont forts et profonds et dépassent ce cadre du quarantenaire.

La France est notre partenaire européen de premier rang

L'histoire des relations franco-vietnamiennes est certes marquée par des épreuves difficiles, voire douloureuses, mais les deux pays ont su s'en affranchir pour se rapprocher et construire ensemble les relations confiantes d'un Partenariat stratégique. En effet, chacun occupe actuellement une place particulière dans le positionnement de l'autre avec le reste du monde. Etant un des premiers pays occidentaux à venir au Vietnam pendant les années difficiles d'après-guerre, la France est aujourd'hui notre partenaire européen de premier rang dans tous les domaines politique, économique, de la défense, de la culture, de la formation… La coopération entre les deux pays est facilitée par un cadre solide d'une vingtaine d'accords cadre intergouvernementaux.

La qualité excellente des relations bilatérales se traduit tout d'abord par l'**échange régulier de visites à haut niveau entre le Vietnam et la France** : suite à la visite en France en 1977 de notre Premier Ministre Pham Van Dong, de nombreux échanges ont eu lieu au niveau de chef d'État et de gouvernement et des rencontres en marge des forums multilatéraux, dont notamment la visite au Vietnam en 1993 du Président François Mitterrand, premier chef d'État d'un pays occidental à visiter le Vietnam, la visite du Président Tran Duc Luong en France en 2002, la visite au Vietnam du Président Jacques Chirac en 1997 et 2004 et dernièrement la visite en France en septembre 2013 du Premier Ministre Nguyen Tan Dung qui a signé avec son homologue, le Premier Ministre Jean-Marc Ayrault, le Partenariat stratégique.

Présence de plus de 300 entreprises françaises au Vietnam

Sur le plan économique, les échanges commerciaux estimés à 3,5 milliards d'euros en 2013, la présence de plus de 300 entreprises françaises avec l'encours total des investissements de plus de 3 milliards d'euros placent la France au peloton de tête des partenaires européens du Vietnam. Le Vietnam compte parmi les premiers bénéficiaires de l'aide publique française au développement. Les échanges sont très denses dans les domaines culturel et éducatif. Je pense au **Centre culturel du Vietnam à Paris, le deuxième dans le monde et le premier en Europe, à l'Université de Sciences et Technologies de Hanoï**, à plus de 7 000 étudiants vietnamiens en France et à plus de 2 500 médecins formés en France dont beaucoup occupent des postes de haute responsabilité dans la Santé publique.

La coopération décentralisée, particulièrement développée depuis plus de 20 ans et dont ses 9e assises viennent de se tenir en juin 2013 **est devenue une spécificité des relations Vietnam - France**. Je pense également à l'immense réseau des associations d'amitié et de solidarité avec le Vietnam, qui par leur diversité, animent chaque jour notre relation. La présence d'une grande communauté vietnamienne en France, composée de quelques centaines de milliers de personnes rend les liens franco-vietnamiens encore plus étroits.

Nourries par la détermination politique au plus haut niveau et l'attachement entre nos deux populations, justifiées par les défis de développement de chaque pays dans un monde en pleine mutation et par les intérêts partagés, nos relations viennent de franchir un cap historique avec la **signature en septembre 2013 par les Premiers Ministres de nos deux pays du Partenariat stratégique**. L'Année du Vietnam en France, officiellement lancée le 14 février 2014 au Théâtre du Châtelet à Paris et riche d'une centaine de manifestations couvrant tous les domaines de coopération donnera l'occasion exceptionnelle aux amis français de découvrir le Vietnam, ses hommes et ses terres, ses traditions et ses relations avec la France.

Du point de vue français, le dynamisme de la coopération universitaire développée par le Vietnam fait figure de modèle en Asie : les liens entre les communautés universitaires sont nombreux et étroits ; les étudiants vietnamiens restent très attirés par la France malgré la domination des pays anglo-saxons sur le marché mondial de l'éducation.

Pourriez-vous évoquer les grands projets de coopération dans lesquels votre ambassade est impliquée avec la France et quels seraient éventuellement les projets qu'elle souhaiterait lancer ?

Pour faire face aux exigences de son développement, le Vietnam fait de la formation des ressources humaines l'une de ses premières priorités. La **coopération universitaire entre le Vietnam et la France**, officiellement lancée dès les années 1970 est parmi les **domaines de coopération les plus réussis et exemplaires**. La France, reconnue pour l'excellence de son système d'enseignement supérieur devient la troisième destination mondiale des étudiants vietnamiens.

Plus de 40 universités de nos deux pays sont liées dans le cadre de plus de 70 projets de coopération

Près de 7 000 étudiants vietnamiens forment aujourd'hui la deuxième grande communauté d'étudiants asiatiques en France. Avec la France, de **nombreux projets de coopération**, mis en place avec grand succès dans les années 1990 (notamment le Centre franco-vietnamien de formation à la gestion (CFVG), la Maison du droit franco-vietnamien, le Programme de formation d'ingénieurs d'excellence au Vietnam (PFIEV) ou encore le Programme faisant fonction d'interne (FFI)…) **permettent de former au Vietnam comme en France plus de 10 000 étudiants vietnamiens au niveau universitaire et post-universitaire**. Dans la période plus récente, le projet de création de **l'Université des Sciences et des Technologies de Hanoï (USTH) devient un nouveau symbole de l'internationalisation de l'enseignement supérieur vietnamien et de la coopération franco-vietnamienne**. Actuellement, plus de 40 universités de nos deux pays sont liées dans le cadre de plus de 70 projets de coopération. Outre ce cadre institutionnel, les étudiants vietnamiens sont également accueillis en stages par les collectivités locales, les entreprises… Je me réjouis de constater que la coopération universitaire franco-vietnamienne se transforme davantage en un partenariat réciproque. Dans ce sens, ces dernières années, le Vietnam devient également pays d'accueil des étudiants et stagiaires français désireux de s'enrichir de nouvelles expériences et de nouveaux échanges.

Dans cette coopération, l'Ambassade du Vietnam en France joue son rôle de promoteur-facilitateur. En tant qu' « acteur de terrain », elle accompagne les parties concernées dans la construction de leur partenariat. En sa qualité de maillon de la chaine de coopération, elle contribue à faciliter et même accélérer les contacts ou encore à trouver des solutions pour permettre une meilleure mise en œuvre des projets/actions de coopération. **Au sein de l'Ambassade du Vietnam, nous avons même une équipe en charge de l'accompagnement des étudiants vietnamiens en France**. Cette équipe travaille en étroite concertation avec les universités qui accueillent les étudiants/stagiaires vietnamiens, avec l'Union des Étudiants vietnamiens en France et bien entendu avec Campus France. Quant à moi, les contacts avec les universitaires sont toujours une partie importante dans mes déplacements quand cela est possible.

Dans le cadre du Partenariat stratégique franco-vietnamien, l'enseignement supérieur s'affirme comme l'un des volets de coopération prioritaires puisque la France demeure pour nous un partenaire privilégié dans la formation d'excellence, via notamment le développement de l'USTH et via l'établissement des partenariats entre universités et les formations françaises au Vietnam. Dans ce cadre, la mobilité des étudiants et doctorants vietnamiens est davantage favorisée.

Dans ce nouveau cadre, nous souhaiterons voir la France plus présente dans l'enseignement supérieur au Vietnam, **plus d'étudiants vietnamiens accueillis en France** à travers la poursuite des programmes de coopération, notamment en français, le **renforcement de la coopération dans la formation des doctorants, la mise en place de doubles diplômes, l'augmentation du nombre de bourses attribuées aux étudiants vietnamiens**, un meilleur accompagnement par Campus France des étudiants vietnamiens, notamment non boursiers dans l'obtention de visa et dans leur démarches administratives en France. Cette coopération permettra non seulement le rayonnement de l'enseignement supérieur français mais également de la langue française. Elle pourrait également se placer dans un cadre plus large de la Francophonie afin de mobiliser l'excellence de plusieurs systèmes d'enseignements francophones et mettre en commun les ressources des différents acteurs.

Je saisis cette occasion pour adresser les plus sincères remerciements à Campus France et à toute son équipe au Vietnam qui travaillent activement dans la promotion des échanges universitaires entre nos deux pays. Je souhaite à Campus France beaucoup de succès qui sont également les nôtres.

Entretien mené par Campus France.

Informations clefs

Vietnam

Données géographiques [1]

Superficie : **331 689 km²**
Capitale : **Hanoï**
Langues courantes : **vietnamien, français, anglais, chinois**

Données démographiques

Population [2] (2013) : **88,773 M d'habitants**
Population rurale [2] (2012) : **68,0 %**
Croissance démographique [2] (2012) : **1,06 %**
Espérance de vie [3] (2012) : **75 ans** *(Monde = 70 ans)*
Population de 0 à 14 ans [3] : **23 %** *(Monde = 26 %)*
Age médian [4] : **28,7 ans**
Population de 15 à 24 ans [5] (est. 2014) : **16,8 %** *(= Monde)*
19 à 24 ans (projection 2020) [5] : **6,8 millions** (6,9 %/Pop°) *(Monde = 7,6 %)*
Taux d'inscriptions dans le supérieur [3] : **25 %** *(Monde = 38 %)*
Score PISA 2013 (/France 25e) : **17e**
Indice de développement humain [6] (IDH/186 pays) : **128e**

Données économiques

PIB [7] (est. 2014) : **187 Md $**
Rang PIB (+ évolution / 2010) : **58e rang** *(+ 13 %)*
PIB par habitant [8] (est. 2014) : **2 064 US $/Hab.** *(Monde = 10 700)*
Taux de croissance PIB [9] : **5,3 %** *(Monde = 3,5 %)*
Taux de chômage (2013) [1] : **3,21 %** ↘
Salaire moyen mensuel [10] : **91 €**
Taux de pauvreté [4] : (< de 2 €/jour) : 11,3 %
Taux d'inflation (2014) [8] : **7,4 %** ↘
Utilisation internet [3] : **39,5 %** *(Monde = 42 %)*
Internet haut débit (2012) [3] : **5 %**
Dépenses d'éducation en % PIB (tendance) [3] : **6,8 %** ↗ *(Monde = 4,9 %)*
Capacité d'innovation (rang/139 pays) [11] : **32e**
Rang compétitivité (rang/139 pays) [11] : **59e** (77e en 2012)
Rang France / client (2013) [12] : **19e** (1,7 %) ↘
Rang France / fournisseurs (2013) [12] : **20e** (0,8 %) ↘
Étudiants en mobilité internationale [13] : **52 285** *(2,3 % des étudiants vietnamiens)*
Part des principaux secteurs d'activité dans le PIB [2] : - Agriculture : **19,7 %**
- Services : **41,7 %**
- Industries : **38,6 %**

Sources : (1) http://www.diplomatie.gouv.fr ; (2) General Statistics Office of Vietnam ; (3) Banque Mondiale ; (4) www.cia.gov ; (5) Nations Unies 2010 ; (6) PNUD ; (7) FMI 2014 ; (8) FMI 20143 ; (9) OCDE 2013 ; (10) MOCI ; (11) World Economic Forum 2013 ; (12) Trésor Public ; (13) Unesco.

Le Vietnam

• Un pays émergent en plein dynamisme

Après une longue phase de planification, l'économie vietnamienne **s'est ouverte sur le monde à partir de 1986, avec la politique du « renouveau »** (*doi moi*) qui s'est concrétisée par l'intégration à diverses organisations économiques (ASEAN en 1995, ASEM en 1996, APEC en 1998, OMC en 2007) et une réconciliation avec les pays voisins et les États-Unis.

Les résultats sont spectaculaires. Le **triplement du PIB par habitant** entre 2002 et 2010, qui approche les 1 900 US$ en 2014, soit environ 1 400 €, (+59 % entre 2010 et 2014), a permis au pays d'entrer dans le groupe des pays à revenu intermédiaire.

Cette politique volontariste d'ouverture a facilité les échanges et l'investissement étranger. La croissance du pays est ainsi tirée par le commerce international (les exportations dépassent les 2/3 du PIB) et les investissements étrangers (les IDE ont ainsi quintuplé entre 2000 et 2012 pour dépasser les 10 milliards US$, soit environ 7,2 milliards d'€) en provenance du Japon, de la Corée et même récemment des États-Unis (la France se situe au 16e rang). Malgré un léger recul depuis 2009-2010, la croissance du Vietnam reste un facteur d'attractivité (+ 5 % en 2013). Le pays est considéré comme le 4e marché au monde par son marché de détail et sa croissance potentielle, grâce à l'augmentation de ses dépenses de consommation, de ses revenus disponibles et de sa libéralisation attendue dans les années à venir[1].

Le secteur agricole reste le premier pourvoyeur d'emplois bien que ne représentant plus que 20 % du PIB. En déclin, il est dominé par les plantations (riz, café, maïs, poivre, thé…) et l'aquaculture. Le Vietnam reste le second exportateur mondial de riz.

L'industrie est le principal moteur de la croissance du pays avec 40 % du PIB. Le secteur est sous contrôle de grands groupes publics. Aux industries traditionnelles (textile, agro-alimentaire, meuble, plasturgie…) s'ajoute désormais le secteur énergétique (charbon, hydrocarbure, électricité…) qui place le pays au 3e rang des producteurs pétroliers d'Asie du Sud-Est. Plus récemment, le pays mise de plus en plus sur des industries à forte valeur ajoutée comme l'automobile, l'électronique, les logiciels.

Au total, le Vietnam s'est imposé ces dernières années comme **l'une des économies les plus dynamiques** de l'Asie du Sud-Est. Fort de ses atouts, il ambitionne de rejoindre le groupe des économies industrielles dès 2020 mais se trouve désormais à un stade de transition dans un contexte de changements rapides et difficiles à maîtriser.

• Des défis complexes à relever pour entrer dans le club des économies industrielles.

Cet objectif ambitieux impose des réformes structurelles importantes.

Le secteur public, gros pourvoyeur d'emplois, doit s'adapter aux contraintes d'une économie plus libérale. La restructuration engagée des 1 200 entreprises d'État risque d'avoir un coût social dans un pays où le chômage a jusqu'ici été maitrisé (3,3 %). La restructuration des entreprises publiques et la bonne gouvernance économique ont été identifiées par le pouvoir comme des chantiers prioritaires.

Ces transformations économiques induisent des répercussions sociales. L'économie de marché prend une place de plus en plus affirmée dans un pays longtemps géré selon les préceptes de l'économie planifiée. La société rurale ancestrale basée sur la solidarité familiale et locale disparaît peu à peu avec le développement des villes, principales bénéficiaires de la croissance. L'exode rural s'intensifie vers les grands centres urbains dont le taux de croissance démographique est quatre fois plus rapide que celui de l'ensemble du pays.

Le Vietnam doit aussi faire face à une pyramide des âges très élargie à sa base. L'âge moyen est de 25 ans, 29 % des Vietnamiens ont moins de 15 ans et les moins de 30 ans représentent

1- Étude REUTERS « Analyse du commerce de détail au Vietnam (2008-2012) »

Informations clefs

56 % de la population. Conséquence directe, le marché du travail doit absorber environ un million de jeunes chaque année. Le pays doit relever ce défi et continuer pour cela à créer les emplois nécessaires à l'absorption de ces nouveaux arrivants sur le marché du travail. La qualification de ces jeunes est par conséquent un enjeu national. Les autorités reconnaissent que seuls 60 % des étudiants trouvent un emploi à la sortie de l'université, dont un tiers d'entre eux dans un secteur sans lien avec leur formation[2].

En conséquence, le Vietnam affecte 6,8 % de son PIB à la formation de sa jeunesse, soit deux points de plus que la moyenne mondiale et un point de plus que la France. Les premiers résultats semblent au rendez-vous avec un score PISA qui évalue les aptitudes des jeunes vietnamiens au 17e rang mondial pour seulement 16 % d'élèves considérés comme « faibles ». Néanmoins, l'effort budgétaire reste modeste par rapport à la masse des jeunes à former, et la multitude des tutelles sur la diversité des établissements rend difficile la réforme qualitative de l'enseignement.

• Les relations franco-vietnamiennes

La France a été l'un des premiers pays occidentaux à apporter son soutien à la politique d'ouverture engagée en 1986. La France a bien souvent fait figure de pionnier dans les années 90, en particulier dans le domaine de la coopération universitaire et de la formation, par la création de programmes novateurs (management et gestion, formation d'ingénieurs d'excellence par exemple), ou encore du soutien à la langue française. Les relations entre les pays sont extrêmement denses, dans tous les secteurs. Elles ont connu un nouvel élan en 2013 avec l'organisation de l'année de la France au Vietnam, la visite programmée du Premier Ministre vietnamien en France (septembre 2014) et la signature d'une déclaration de Partenariat stratégique entre les deux pays à cette occasion. En 2014, l'année du Vietnam en France fournit une occasion supplémentaire d'intensifier ces échanges.

Aujourd'hui, la France est toujours très engagée dans le développement du pays et représente, après le Japon, le second bailleur bilatéral du Vietnam (3e récipiendaire des financements français vers l'étranger). On compte environ 300 entreprises françaises au Vietnam sous forme de sociétés, bureaux de représentation ou co-entreprises, soit l'équivalent de 26 000 emplois.

La France est le 19e client du Vietnam (1,7 %) et son 20e fournisseur (0,8 %) en 2013. Les échanges commerciaux entre les deux pays sont déséquilibrés en faveur du Vietnam en raison du développement rapide de son industrie exportatrice. Les importations de la France ont été plus de quatre fois supérieures à ses exportations vers le Vietnam en 2013 (année à faibles exportations aéronautiques depuis la France). Ces ventes de la France sont essentiellement aéronautiques, pharmaceutiques et agricoles. Quant aux importations, elles sont d'abord électroniques (dont téléphones), informatiques, optiques, textiles et chaussures.

Du fait de la croissance économique et sociale rapide du pays, la politique d'aide au développement apportée par la France au Vietnam a vocation à se transformer peu à peu en une relation de partenariat.

2- Nhan Dan, Hanoï, 19/09/2011

PARTIE 1

L'organisation de l'enseignement supérieur vietnamien

1. Quelques chiffres sur l'enseignement supérieur

La population étudiante au Vietnam a plus que doublé ces dix dernières années. Le pays compte aujourd'hui plus de 2,2 millions d'étudiants.

	2002-2003		2007-2008		2012-2013		2003-2013
Nombre d'étudiants	**1 020 677**		**1 603 484**		**2 177 299**		**113 %**
inscrits en université	805 123	79 %	1 180 547	74 %	1 453 067	67 %	**80 %**
inscrits en Cao dang[1]	215 544	21 %	422 937	26 %	724 232	33 %	**236 %**
inscrits dans un établissement public	908 811	89 %	1 414 646	88 %	1 864 647	86 %	**105 %**
inscrits dans un établissement privé	111 856	11 %	188 838	12 %	312 652	14 %	**180 %**
Total diplômés de l'enseignement supérieur	**163 960**		**233 966**		**425 208**		**159 %**
dont diplômés de Cao dang	50 197	31 %	81 694	35 %	176 917	42 %	**252 %**
dont diplômés d'université	113 763	69 %	152 272	65 %	248 191	58 %	**118 %**

1 - Cao dang : il s'agit d'une formation « baccalauréat + 3 ans », qui valide un cursus d'enseignement supérieur professionnel

Le nombre d'établissements d'enseignement supérieur a naturellement augmenté (de 202 en 2003 à 421 aujourd'hui). De nombreux établissements privés se sont développés et accueillent désormais 14 % des étudiants. En 2003, les établissements publics représentaient 89 % des établissements ; en 2013, cette proportion est de 80 %, et **une université sur quatre est une université privée**. Les frais de scolarité sont beaucoup plus élevés dans le privé : entre 500 et 5 000 dollars par an, contre 230 à 325 dollars dans le public pour l'année universitaire 2013-2014.

	2002-2003		2007-2008		2012-2013		2003-2013
Nombre d'universités	**81**		**160**		**207**		**156 %**
dont universités publiques	64	79 %	120	75 %	153	74 %	**139 %**
dont universités privées	17	21 %	40	25 %	54	26 %	**218 %**
Nombre de Cao dang	**121**		**209**		**214**		**77 %**
dont Cao dang publics	115	95 %	185	89 %	185	86 %	**61 %**
dont Cao dang privés	6	5 %	24	11 %	29	14 %	**383 %**
Total établissements ens. sup.	**202**		**369**		**421**		**108 %**
dont établissements publics	179	89 %	305	83 %	338	80 %	**89 %**
dont établissements privés	23	11 %	64	17 %	83	20 %	**261 %**

Si le **nombre d'enseignants** a également augmenté dans des proportions similaires, **seuls 14 % d'entre eux sont titulaires d'un Doctorat**, ce qui empêche l'ouverture - ou parfois même le maintien - de formations de niveau Master. Le gouvernement tente de remédier à ce problème en faisant notamment appel à l'expertise étrangère : de nombreux Masters délocalisés d'établissements étrangers ouvrent ainsi au sein des universités vietnamiennes (cf. partie III). De plus, un ambitieux programme de bourses qui vise à former 20 000 docteurs d'ici 2020, dont la moitié à l'étranger, a été lancé par le gouvernement vietnamien, en 2012 (cf. partie III).

	2002-2003		2007-2008		2012-2013		2003-2013
Nombre d'enseignants	**38 609**		**56 120**		**87 682**		**127 %**
dans les établissements publics	33 347	86 %	51 287	91 %	73 886	84 %	**122 %**
dans les établissements privés	5 261	14 %	4 833	9 %	13 796	16 %	**162 %**
Enseignants en université	**27 394**		**38 217**		**61 674**		**125 %**
dont titulaires d'un Doctorat	5 286	19 %	5 643	15 %	8 869	14 %	**68 %**
dont titulaires d'un Master	8 326	30 %	15 421	40 %	28 987	47 %	**248 %**
Enseignants en *Cao dang*	**11 215**		**17 903**		**26 008**		**132 %**
dont titulaires d'un Doctorat	190	2 %	243	1 %	693	3%	**265 %**
dont titulaires d'un Master	2 272	20 %	4 854	27 %	10 015	39 %	**341 %**

2. Tutelle des établissements d'enseignement supérieur

Le système actuel a été mis en place par un décret du 24 novembre 1993. Tous les établissements d'enseignement secondaire et supérieur ont été rattachés au Ministère de l'Education et de la Formation (MEF), à l'exception notable des deux Universités nationales du Vietnam, à Hanoï et à Hô Chi Minh-Ville, qui dépendent directement des services du Premier Ministre. Le MEF est responsable de la gestion des universités et des écoles les plus importantes, auxquelles il alloue le budget de fonctionnement et les ressources humaines. Les autorités des provinces sont quant à elles responsables des collèges de leur circonscription, qui demeurent néanmoins sous le contrôle du MEF pour tout ce qui relève du domaine académique. Les établissements d'enseignement supérieur ont donc une autonomie de gestion limitée pour ce qui relève de l'inscription des étudiants et la gestion budgétaire et du personnel.

Les établissements de formation professionnelle relèvent eux du Ministère du Travail, des Invalides et des Affaires Sociales. Certains établissements, notamment d'enseignement supérieur, sont rattachés à des ministères techniques (industrie, agriculture, construction, défense, etc.).

3. Les différents diplômes

Les diplômes nationaux sont :

- le diplôme de fin d'études secondaires (*Bang tot nghiep pho thong*), équivalent du baccalauréat, et passé en fin de Terminale début juin. Le taux de réussite au diplôme est très élevé (97,63 % en 2012 par exemple) ;
- le *Cao dang* : « baccalauréat » + 3 ans, valide un cursus d'enseignement supérieur professionnel ;
- le *Dai hoc* : « baccalauréat » + 4, 5 ou 6 ans, valide un cursus d'enseignement supérieur universitaire ;
- le *Thac si* : *Dai hoc* + 2 ans, comparable à un Master ;
- le *Tien si* : *Thac si* + 2 ou 3 ans, comparable à un Doctorat.

4. Les différents cursus

L'enseignement supérieur au Vietnam comprend deux principaux niveaux de formation :

l'enseignement dit « universitaire », qui distingue :

- un cycle proprement universitaire long (*Dai hoc*), de quatre à six ans ;
- un cycle court d'écoles supérieures (techniques) en trois ans (*Cao dang*). Les étudiants ayant réussi le concours d'entrée à une école supérieure (*Cao dang*), puis, après 3 années d'études, les épreuves dans toutes les disciplines ainsi que l'examen de fin d'études obtiennent le diplôme de *Cao dang*. En 2013, 176 917 diplômes de *Cao dang* ont été délivrés. Les titulaires de ce diplôme peuvent, sous certaines conditions, se présenter aux concours d'admission à l'université et préparer en un ou deux ans un diplôme de *Dai hoc*.

l'enseignement dit « postuniversitaire », qui comprend deux grades :

- le Master en un ou deux ans (*Thac si*) ;
- le Doctorat en deux à quatre ans (*Tien si*).

Notons que le cursus universitaire vietnamien comprend, quelle que soit la spécialité, un certain nombre d'enseignements obligatoires (philosophie marxiste, préparation militaire, etc.). Cela explique pourquoi le premier diplôme est délivré au terme de quatre années et non pas de trois comme dans le système LMD (License, Master, Doctorat).

Tableau comparatif des diplomes de l'enseignement superieur francais et vietnamien

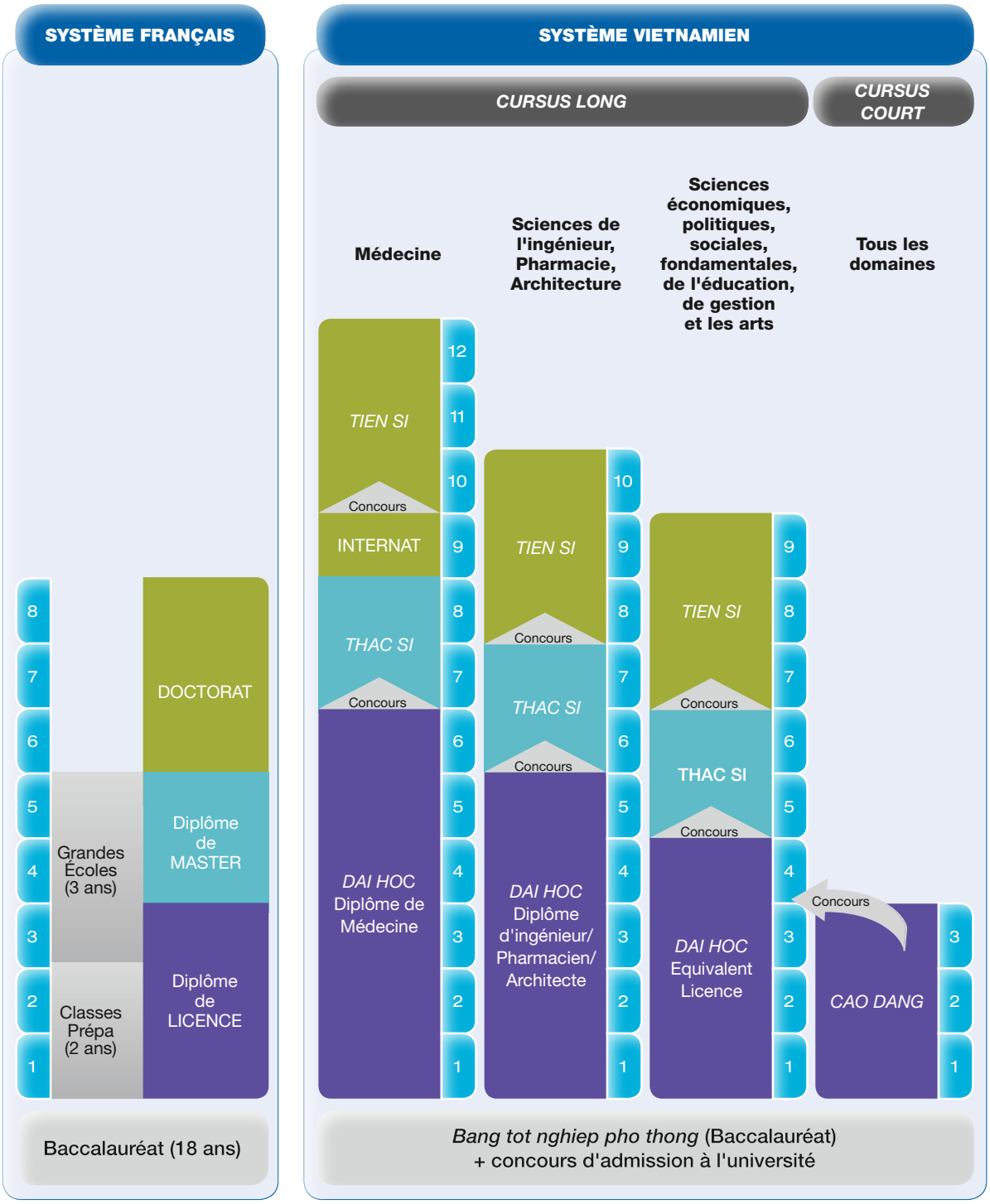

***CAO DANG* :** niveau baccalauréat + 3 ans, qui valide un cursus d'enseignement supérieur professionnel. En 2013, 176 917 diplômes de *Cao dang* ont été délivrés. Les titulaires de ce diplôme peuvent, sous certaines conditions, se présenter aux concours d'admission à l'université et préparer en un ou deux ans un diplôme de *Dai hoc*.

***DAI HOC* :** niveau baccalauréat + 4, 5 ou 6 ans, qui valide un cursus d'enseignement supérieur universitaire. Le diplôme de *Dai hoc* se décline en diplôme de Licence, d'ingénieur, d'architecte et de médecine.

***THAC SI* :** *Dai hoc* + 2 ans, comparable à un Master. Les titulaires du diplôme de *Thac si* peuvent participer au concours d'admission dans leur domaine de formation et intégrer un cursus d'études conduisant au diplôme de *Tien si* (Doctorat) dont la durée d'études est en général de 2 à 3 ans.

***TIEN SI* :** *Thac si* + 2 ou 3 ans, comparable à un Doctorat. Les titulaires du *Dai hoc* obtenu avec la mention bien ou très bien peuvent participer au concours d'admission à un cursus plus long conduisant au *Tien si* (Doctorat) en 4 ans.

5. L'accès à l'enseignement supérieur

Une réforme de l'accès à l'enseignement supérieur vietnamien a été votée en 2013, et son application est en cours : alors que les titulaires du baccalauréat devaient jusqu'à présent réussir un concours national d'entrée à l'université, **ce concours peut désormais, sous certaines conditions, être organisé par chaque établissement**. Le recrutement pourra être basé sur le concours, sur l'examen du dossier académique, ou sur une combinaison du concours et du dossier. Les établissements d'enseignement supérieur devront présenter un projet détaillé au MEF pour validation. Cette réforme s'inscrit dans la volonté du MEF d'augmenter l'autonomie des universités. Dans les trois prochaines années au moins, le concours national continuera cependant d'être organisé avec les mêmes épreuves traditionnelles.

Les informations suivantes sont donc fournies dans ce **contexte de transition**, qui implique de nombreuses incertitudes.

Les titulaires du diplôme de fin d'études secondaires peuvent participer à ces concours en vue d'intégrer :

- soit un cursus d'études long à l'université (cursus *Dai hoc*) ;
- soit un cursus d'études court dans une école supérieure (cursus *Cao dang*).

Les épreuves au concours national d'entrée à l'Université, au nombre de trois, varient en fonction de la série du concours. Il existe 13 séries (voir le détail des séries et des épreuves ci-dessous).

Chaque épreuve pourrait être notée sur 10, mais il serait possible pour les établissements d'enseignement supérieur d'appliquer des coefficients différents à chacune des trois épreuves. De plus, une note seuil d'admission décidée en concertation avec le MEF serait fixée par chaque établissement. Le nombre d'étudiants recrutés serait également fonction de quotas autorisés par le MEF. Des discussions sont actuellement en cours entre les établissements et le MEF afin de fixer des notes seuils pour chaque série ou des notes seuils pour chaque épreuve. S'il le désire, un candidat peut passer le concours de plusieurs établissements ainsi que le concours national (et ce, dans plusieurs séries). Un candidat peut formuler plusieurs vœux d'établissement si sa note au concours est égale ou supérieure à la note seuil.

Les détails concernant les modalités de recrutement des étudiants sur dossier sont encore incertains, mais des critères seront imposés par le MEF pour assurer la qualité de ce recrutement.

Certains candidats d'excellence sont exemptés du concours d'entrée dans l'enseignement supérieur s'ils se destinent à des études dans la même filière que celle où ils ont obtenu une distinction. C'est notamment le cas des lauréats des olympiades internationales et des concours nationaux.

Série	Epreuves		
Série A	Mathématiques	Physique	Chimie
Série A1	Mathématiques	Physique	Anglais
Série B	Biologie	Mathématiques	Chimie
Série C	Lettres-Langue	Histoire	Géographie
Série D	Lettres-Langue	Mathématiques	Langue étrangère *(Anglais, Russe, Français, Chinois, Allemand, Japonais)*
Série H	Lettres-Langue	Epreuve de composition	Epreuve de composition
Série N	Lettres-Langue	Epreuve de composition	Epreuve de composition
Série M	Lettres-Langue	Mathématiques	Lecture, Narration, Chant
Série T	Biologie	Mathématiques	Sport
Série V	Mathématiques	Physique	Dessin d'art
Série S	Lettres-Langue	Epreuve de composition *(Cinéma)*	Epreuve de composition *(Cinéma)*
Série R	Lettres-Langue	Histoire	Epreuve de composition *(Journalisme)*
Série K	Mathématiques	Physique	Techniques d'un métier

6. L'évolution du système d'enseignement supérieur et de recherche

Le gouvernement vietnamien a la volonté de rénover son système d'enseignement supérieur afin de former les ressources humaines indispensables au développement socio-économique du pays.

Jusqu'à présent, **le principal atout du système vietnamien d'enseignement supérieur réside dans sa capacité à produire une vraie élite, en particulier dans le domaine des sciences dures**. Depuis de nombreuses années, on observe en effet que des étudiants vietnamiens intègrent des formations françaises de haut niveau, comme l'École Polytechnique ou l'École des Ponts et Chaussées, et y réussissent très bien. Ils deviennent en général cadres dirigeants d'entreprises vietnamiennes ou françaises et travaillent en France ou au Vietnam.

Le cloisonnement historique du système universitaire et de la recherche ne permet cependant pas de développer la qualité des formations pour le plus grand nombre, et d'atteindre les standards internationaux. **Conformément au modèle soviétique qui a longtemps séparé enseignement et recherche, un réseau d'institutions de recherche a été établi dans tout le pays** en dehors de celui des établissements d'enseignement (institutions spécifiques telles que l'Académie des sciences et des technologies, l'Académie des sciences sociales, et l'Académie des sciences agronomiques par exemple). Consciente du handicap que représente cette dichotomie pour la formation supérieure, l'administration vietnamienne a annoncé **plusieurs projets de réforme destinés à faciliter la « formation par et pour la recherche »**. La nouvelle loi n°08/2012/QH13 sur l'enseignement supérieur, entrée en vigueur le 18 juin 2012, inscrit la dimension recherche dans les objectifs des établissements d'enseignement supérieur, avec une collaboration accrue entre le ministère des sciences et technologies et celui de l'éducation et de la formation.

La première loi portant sur la recherche au Vietnam ne remonte qu'à l'année 2000. Le sous-équipement des laboratoires et des centres de documentation, l'insuffisante disponibilité des enseignants-chercheurs qui sont absorbés par des tâches parallèles, nécessaires à l'amélioration de leurs revenus, sont des freins au développement d'une recherche de haut niveau. Cependant, certains domaines de recherche adossés à une coopération internationale de qualité, en particulier avec le Japon, la Corée, la France, l'Allemagne et les États-Unis, se hissent progressivement vers un niveau reconnu. La mise en place du nouvel Institut de mathématiques sous la direction du professeur vietnamo-français Ngo Bao Chau, médaille Fields 2010 en est un exemple éclatant. (Voir entretien page 31).

De nombreuses équipes développent, grâce à un partenariat spécifique avec la France, une activité de haut niveau :

- le Laboratoire de Nanotechnologies de l'Université nationale du Vietnam à Hô Chi Minh-Ville, en partenariat avec le CEA-Minatec de Grenoble ;
- l'Unité mixte internationale MICA (multimédia, information, communication et applications) à l'Institut Polytechnique de Hanoï, avec le CNRS et l'Institut National Polytechnique de Grenoble ;
- l'Équipe Associée Internationale (JEAI) de l'Université de *Can Tho* et de l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) : DREAM (« *Decision-support Research in Environmental Applications and Modelling* ») : développement de nouveaux outils informatiques pour prévenir le changement climatique ;
- le Laboratoire Mixte International « génomique fonctionnelle du riz et biotechnologie des plantes » à l'Université des Sciences et des Technologies de Hanoï (USTH), avec la VAAS (*Vietnamese Academy of Agronomic Sciences*), l'IRD et l'Université de Montpellier 2 ;
- le Laboratoire « Eau – Environnement – Océanographie » à l'Université des Sciences et des Technologies de Hanoï (USTH), avec l'Institut de technologie environnementale de la VAST (*Vietnamese Academy of Science and Technology*).

Étudiants dans un laboratoire de l'USTH

PARTIE 2

L'internationalisation de l'enseignement supérieur vietnamien

1. Évolution du dispositif national en faveur de l'ouverture

Initiatives gouvernementales

Depuis 2009, le Vietnam, conformément aux engagements pris dans le cadre de l'Accord général sur le commerce et les services (GATS), a prévu que des **projets dans l'enseignement supérieur soient financés à 100 % par des capitaux étrangers**. Ainsi, des universités étrangères se développent, telles que le RMIT (*Royal Melbourne Institute of Technology*). L'État vietnamien s'efforce de redéfinir le « partage des charges » entre le secteur public de l'Education, ses usagers (les étudiants et leurs familles), et la sphère économique privée. Les projets favorisant les transferts de charge aux institutions privées ou la décentralisation aux provinces des compétences de l'Education, demeurent toutefois controversés, et sont souvent dénoncés comme risquant d'accentuer les inégalités d'accès à l'éducation.

Le Ministère de l'éducation et de la formation a défini un cahier des charges : les universités « **fondées par les particuliers » sont transformées en « écoles privées** ». Ce changement de statut s'accompagne d'une clarification quant aux conditions de fondation des institutions d'enseignement privé : capital de départ de 15 milliards de dongs (500 000 €), équipements nécessaires à l'enseignement, superficie minimale de 10 m² par étudiant. La loi distingue les « universités fondées par les particuliers », sans assemblée générale des actionnaires, et les « universités privées » qui disposent d'un conseil d'administration. Les grands groupes Electricité du Vietnam et FPT Telecom ont fondé leurs propres universités ; la société Petrovietnam a également créé la sienne.

Dans cette phase d'ouverture à l'international de son enseignement supérieur, le Vietnam doit prendre en compte de nombreux critères : la qualité des formations dispensées, la place de la recherche, l'existence d'une équipe spécifique d'enseignants bien formés, le partenariat avec des entreprises, l'existence de laboratoires de recherche propres ou associés, la qualité des diplômes délivrés, et de l'insertion professionnelle au Vietnam.

Les autorités vietnamiennes, accompagnées par des institutions internationales telles la Banque Mondiale, la Banque Asiatique de Développement ou des partenaires étrangers comme la France, veillent à éviter les dérives de la corruption, et de formations dont la qualité ne serait pas conforme aux standards internationaux. Ce sont ainsi plus de 270 filières de niveau Master qui ont été fermées en 2013 faute d'un nombre suffisant d'enseignants de niveau Doctorat.

Création d'universités « nouveau modèle »

En 2008, un projet d'envergure pour la création d'universités « nouveau modèle » en partenariat avec des pays étrangers a été proposé par le gouvernement vietnamien. **Sur les quatre projets souhaités initialement par les autorités vietnamiennes (France, Allemagne, États-Unis et Japon ont été sollicités), seuls deux établissements ont vu le jour (l'Université des Sciences et des Technologies, ou USTH, à Hanoï, et la *Vietnamese German University*, ou VGU, à Hô Chi Minh-Ville)**.

Les engagements de la France et du Vietnam ont été formalisés par un accord intergouvernemental, signé le 12 novembre 2009, stipulant la création et le développement de l'Université des Sciences et des Technologies de Hanoï, établissement public de droit vietnamien. Cet accord prévoit de créer une université de niveau international assurant l'articulation formation-recherche-entreprise. Dans ce cadre, la partie vietnamienne s'engage à assurer le financement des infrastructures (emprunt de 190 millions de dollars auprès de la Banque

Campus de Hoa Lac

Asiatique de Développement), à mettre à disposition des financements pour des rémunérations décentes pour les personnels et à prendre en charge les bourses des 400 doctorants futurs enseignants-chercheurs formés en France sur 10 ans. **La partie française s'engage à soutenir l'ingénierie du projet, à apporter l'assistance technique pour la formation, la recherche, le partenariat avec les entreprises, et à mobiliser les établissements et organismes français dans le cadre du « consortium pour l'USTH » (près de 50 établissements)** qui prend en charge la formation des 400 docteurs sur 10 ans.

L'USTH a accueilli ses premiers étudiants en octobre 2010 dans des locaux provisoires sur le site de l'Académie des sciences du Vietnam. L'USTH suit le système LMD (Licence en 3 ans, Master en 2, Doctorat en 3). Depuis la rentrée 2012, l'ensemble des **six Masters** prévus dans l'accord intergouvernemental, **qui mènent à un diplôme habilité par la France et le Vietnam, sont ouverts (Energies renouvelables, Espace et Applications, Biotechnologie-Pharmacologie, Matériaux et Nanotechnologies, Eau-Environnement-Océanographie et Sciences et Techniques de l'Information et de la Communication)**. En Master, les enseignements sont assurés à la fois par des équipes provenant des établissements du Consortium français qui soutient l'USTH, et par des enseignants vietnamiens et internationaux sélectionnés par l'université. Les étudiants bénéficient d'un enseignement renforcé en anglais (320 heures en Licence) et en français (300 heures en Licence et 150 en Master). Un stage de 10 semaines doit être suivi en L3. L'année de M2 inclut obligatoirement un stage de 6 à 7 mois, en France ou au Vietnam. En 2013, la première promotion de doctorants formés en France est rentrée au Vietnam ; certains jeunes docteurs sont venus rejoindre le corps professoral de l'USTH contribuant ainsi au développement de cette université nouveau modèle et à son appropriation par le Vietnam.

Une Direction de la Recherche et de l'Innovation a été créée en 2012 dans le but de renforcer les liens déjà importants tissés avec les entreprises. La recherche se développe dans les laboratoires mixtes internationaux : arrivée de deux chercheurs français en Biotechnologie-Pharmacologie, lancement d'un nouveau laboratoire en Sciences des Matériaux pour les Nanotechnologies, projets de laboratoires en Océanographie et Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication (STIC).

Le projet du nouveau campus de Hoa Lac va évoluer avec le lancement du concours international d'architectes en 2014.

Enfin, la coopération internationale s'est étendue en 2012 grâce à l'association de l'USTH au programme PANACEA dans le cadre d'Erasmus Mundus, et au programme Unitwin de l'Unesco.

6 Masters
habilités
par la France
et le Vietnam

Étudiants sur le campus de l'USTH

Entretien

Entretien avec Pierre Seban, recteur de L'Université des Sciences et Technologies de Hanoï (USTH)

Quand a été créée l'Université des Sciences et Technologies de Hanoï (USTH) ?

Issue d'un accord intergouvernemental signé en novembre 2009 entre le Vietnam et la France, l'USTH est un nouveau modèle d'Université publique vietnamienne à standards internationaux.

Quelles sont les particularités de l'USTH par rapport aux autres universités vietnamiennes ?

L'USTH est la **première université en Asie à utiliser officiellement le processus européen de Bologne** pour ses cursus et ses diplômes (Licence en 3 ans, Master en 5 ans, Doctorat en 8 ans). Ceci permet une grande mobilité de nos étudiants à l'international, notamment grâce aux programmes européens (l'USTH est partenaire de programmes Erasmus Mundus). Nos étudiants peuvent d'ailleurs obtenir des bourses pour poursuivre leurs études en France et ailleurs en Europe, aux États-Unis, au Japon, en Corée ou en Australie.

Quels sont plus précisément les diplômes délivrés par l'USTH ?

L'USTH délivre un diplôme de Licence de haut niveau en Sciences et Technologies. Ses Masters sont accrédités par la France. Ainsi un **étudiant recevant un Master de l'USTH est titulaire d'un diplôme vietnamien et d'un diplôme de l'une des universités françaises partenaires** (diplôme national français).

Les 6 domaines scientifiques de l'USTH, correspondant aux 6 parcours de Licence et aux 6 Masters sont : Biotechnologie/Pharmacologie, Nanotechnologie/Sciences des Matériaux, Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication, Eau/Environnement/Océanographie, Energie Renouvelable, Espace et Applications.

Quels sont les liens de l'USTH à la recherche ?

Nos enseignants chercheurs, vietnamiens et internationaux, sont parmi les meilleurs dans leurs domaines.

20 % des enseignements sont de types expérimentaux, en laboratoires. Nos liens étroits avec les entreprises permettent à nos étudiants diplômés de trouver facilement un emploi dans les entreprises internationales, au Vietnam ou à l'étranger.

Nos meilleurs étudiants sont envoyés en France en 3e année de Licence (durant 3 mois) et en Master (durant 6 mois) pour des stages de recherche dans les laboratoires du consortium français (45 universités, écoles et organismes de recherche partenaires français).

En octobre 2013, 3 ans seulement après sa création, l'USTH accueille 550 étudiants en Licence et en Master, et plus de 100 de ses doctorants effectuent leur thèse de Doctorat en France, grâce au programme vietnamien 911. L'USTH sélectionne et envoie tous les ans 40 doctorants vietnamiens en France pour qu'ils y effectuent leur thèse. Ils deviennent, à leur retour au Vietnam, les enseignants-chercheurs de l'USTH.

Dans quelle langue les cours sont-ils dispensés ?

Tous les cours délivrés à l'USTH sont en anglais. L'enseignement du français est une priorité : 300 heures en Licence et 150 heures en Master. Ainsi un étudiant diplômé de l'USTH sort de Licence avec un très bon niveau d'anglais et un niveau de français proche du niveau B1 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL). Après un Master, le niveau B2 en français est généralement atteint.

Où est installée l'USTH ?

L'USTH se développe sur le Campus de l'Académie des Sciences et des Technologies du Vietnam jusqu'en 2018, et y utilise les infrastructures scientifiques de haut niveau.

A partir de 2018, l'USTH sera installée dans la zone du Parc de Haute Technologie de Hoa Lac, sur un campus dont la conception moderne incluant des laboratoires et des infrastructures de niveau international, lui permettra de devenir dès 2020, une des meilleures universités d'Asie en enseignement, recherche scientifique et innovation technologique.

USTH
VIETNAM FRANCE UNIVERSITY

2. La mobilité des étudiants vietnamiens

Évolution de la mobilité des étudiants vietnamien

	2007	2008	2009	2010	2011	Évolution 2007 - 2011
Nombre total d'étudiants vietnamiens	1 587 609	1 654 846	1 774 321	2 020 413	2 229 494	40,4 %
dont en mobilité internationale	27 907	36 463	43 799	47 979	52 093	86,7 %
Soit en % des étudiants vietnamiens	1,76 %	2,20 %	2,47 %	2,37 %	2,34 %	-

Source : Unesco

D'après les données de l'UNESCO, **le nombre d'étudiants vietnamiens en mobilité à l'étranger a pratiquement doublé en 5 ans**. En 2011, ils étaient plus de 52 000 à effectuer leurs études en dehors de leur pays contre 27 000 en 2007. Cette évolution suit naturellement celle de la population étudiante globale mais la particularité du Vietnam réside dans le fait que le nombre d'étudiants mobiles croît deux fois plus vite que le nombre global d'étudiants. La population étudiante au Vietnam a en effet augmenté de 40 % sur la période 2007-11 quand les effectifs des étudiants en mobilité ont augmenté de 87 %. On note donc une réelle ouverture sur l'international de la part des étudiants vietnamiens qui concrétisent de plus en plus leur désir d'études à l'étranger.

Les étudiants vietnamiens en mobilité internationale privilégient sans surprise les États-Unis et l'Australie mais réservent une place de choix à la France qui s'impose comme la première destination européenne, loin devant le Royaume-Uni ou l'Allemagne. Au troisième rang des pays d'accueil des étudiants vietnamiens en mobilité, **la France peut se targuer d'attirer 12 % des étudiants vietnamiens souhaitant étudier à l'étranger**. Ce taux est un des plus élevés en Asie. A titre de comparaison et en prenant l'exemple des trois autres premiers contingents d'étudiants asiatiques inscrits en France, il est de 4 % en Chine, de moins de 2 % en Corée du Sud et de 1 % en Inde.

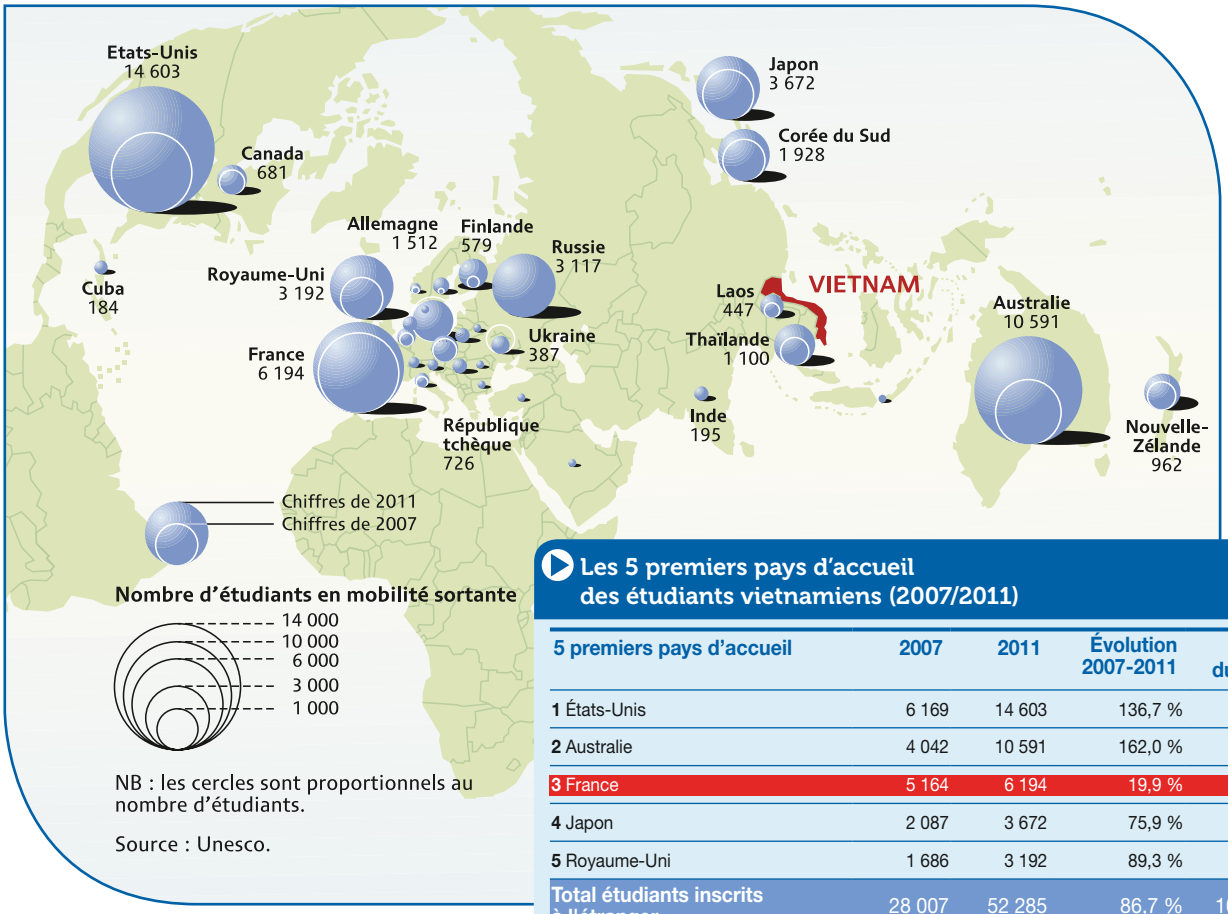

Les 5 premiers pays d'accueil des étudiants vietnamiens (2007/2011)

5 premiers pays d'accueil	2007	2011	Évolution 2007-2011	Part du total
1 États-Unis	6 169	14 603	136,7 %	27,9 %
2 Australie	4 042	10 591	162,0 %	20,3 %
3 France	5 164	6 194	19,9 %	11,8 %
4 Japon	2 087	3 672	75,9 %	7,0 %
5 Royaume-Uni	1 686	3 192	89,3 %	6,1 %
Total étudiants inscrits à l'étranger	28 007	52 285	86,7 %	100,0 %

3. Les stratégies des principaux pays d'accueil des étudiants vietnamiens

Étudier aux États-Unis

Les États-Unis représentent la première destination des étudiants vietnamiens. La promotion des études est assurée par l'organisme EducationUSA (http://vietnam.usembassy.gov/educationusa.html), situé au sein de l'Ambassade des États-Unis, et dépendant du Département d'État américain. Un centre est implanté à Hanoï (un conseiller), et un à Hô Chi Minh-Ville (deux conseillers).

L'*EducationUSA Advising Center* a été inauguré en septembre 2010 par l'Ambassadeur des États-Unis au Vietnam. Cet organisme entend délivrer un service de qualité auprès des étudiants vietnamiens : les conseillers doivent respecter une charte de qualité et d'éthique, les établissements proposés aux étudiants sont tous accrédités par le Département de l'Éducation et par le Conseil pour l'accréditation de l'Enseignement supérieur.

La promotion des études aux États-Unis est notamment assurée par des salons étudiants à Hanoï, à Hô Chi Minh-Ville et à Danang. L'organisation de ces manifestations est assurée par l'Institute of International Education (IIE) du Vietnam (http://www.iie.org/en/Offices/Hanoï). Ce même organisme offre également un ensemble de services aux établissements d'enseignement supérieur américains qui cherchent à établir une présence au Vietnam et des coopérations avec des universités vietnamiennes.

Les autres évènements de promotion incluent des sessions d'information organisées dans les universités et les lycées, et des conférences où des représentants des universités américaines donnent des informations sur l'orientation, les procédures d'inscription, les moyens de financement, des conseils pratiques avant le départ, etc.

Education USA ne propose pas de bourses mais aide les étudiants à identifier les universités susceptibles d'en offrir. Le coût d'une année d'études aux États-Unis varie entre 16 000 et 35 000 US$. Selon Education USA, la principale difficulté de la mobilité vers les États-Unis serait les démarches administratives.

États-Unis
14 603
étudiants vietnamiens en 2011, 27,9% du total (+136,7 %/ 2007)

Étudier en Australie

Depuis juillet 2010, la promotion des études en Australie est confiée à l'Australian Trade Commission (Austrade). **Les objectifs ainsi fixés à Austrade en 2011 consistent à :**

- stabiliser la demande pour étudier en Australie ;
- repositionner l'Australie en tant que fournisseur d'un enseignement de grande qualité auprès des étudiants internationaux ;
- construire un secteur d'enseignement international durable.

Appliquée à la promotion de son enseignement, cette marque est déclinée sous Future Unlimited – studyinaustralia.gov.au (http://www.studyinaustralia.gov.au) et insiste sur la qualité et les débouchés des études en Australie plutôt que sur l'expérience en termes de mode de vie. Elle repositionne l'Australie comme un fournisseur d'enseignement de qualité. Deux bureaux sont implantés au Vietnam : un à Hanoï au sein de l'Ambassade, et un à Hô Chi Minh-Ville au sein du Consulat général.

L'ensemble des ressources pour les étudiants vietnamiens se destinant à des études en Australie est regroupé sur le site de l'Ambassade d'Australie (http://www.vietnam.embassy.gov.au/hnoi/study.html): choix d'une formation, recherche d'un financement, procédure pour le visa, informations générales sur la vie en Australie, les possibilités de cours d'anglais, etc.

Australie
10 591
étudiants vietnamiens en 2011, 20,3 % du total (+162 %/ 2007)

Les actions de promotions incluent des salons étudiants, des interventions dans les lycées et les universités, l'invitation de journalistes en Australie, et des conférences par des professeurs invités.

Les établissements australiens s'acquittent auprès d'Austrade de frais en fonction des prestations fournies. Concernant le recrutement des étudiants, les établissements s'adressent à des agences vietnamiennes spécialisées dans ce domaine. Austrade dispose d'une liste d'une centaine

d'agences. Le personnel de ces agences bénéficie de formations organisées par Austrade qui les réunit régulièrement. Ces agences sont rémunérées par les établissements australiens sur la base d'un pourcentage des frais d'inscription des étudiants qu'elles recrutent.

Les anciens étudiants vietnamiens en Australie sont regroupés au sein d'une association, le *Vietnamese Graduates from Australia Club* (VGAC, www.vgac.net), qui compte plus de 5 000 membres originaires de toutes les régions du Vietnam. Le VGAC a notamment pour but de créer un réseau pour ses membres et de favoriser les coopérations et les échanges universitaires entre l'Australie et le Vietnam. Le VGAC organise de nombreux évènements (ateliers, galas, séminaires, etc.).

Étudier au Japon

La promotion des études au Japon est assurée par le *Japan International Cooperation Center* (JICE, http://sv2.jice.org/e/), qui met en œuvre les actions de coopération internationale confiée par le gouvernement japonais et plus particulièrement par la *Japan International Cooperation Agency (JICA)*. Un salon étudiant se tient annuellement, et a été organisé en 2013 par la *Japanese Student Services Organization* (JASSO, http://www.jasso.go.jp/about_jasso/index_e.html), institution dépendant du Ministère japonais de l'Education, des sciences et des technologies, et soutient les étudiants étrangers dans leur projet de mobilité vers le Japon, notamment par des prêts financiers.

Le JICE Vietnam conseille, oriente et informe les étudiants vietnamiens sur les procédures de sélection des établissements japonais, sur les formalités avant le départ et à l'arrivée au Japon. Comme pour l'Australie, le JICE Vietnam collabore avec plus de 100 agences privées vietnamiennes spécialisées dans l'envoi d'étudiants à l'étranger : ces agences, moyennant rémunération, accompagnent les étudiants dans leurs démarches d'inscription jusqu'à l'obtention de leur visa.

La principale mission du JICE Vietnam est la promotion du programme de bourses *Japanese grant aid for human resource Development Scholarship* (JDS), programme financé par l'aide publique au développement du gouvernement japonais. Au Vietnam, des bourses ont été attribuées depuis l'année 2000, et visent à soutenir des étudiants sélectionnés par les ministères et les principales institutions publiques vietnamiens afin d'étudier en Master pour des études en langue anglaise uniquement. Jusqu'à présent, près de 400 bourses ont été octroyées dans ce cadre, soit une moyenne de 30 par an.

Japon
3 672
étudiants vietnamiens en 2011, 7 % du total (+75,9 % vs 2007)

Étudier au Royaume-Uni

La promotion des études au Royaume-Uni est assurée par le British Council Vietnam (http://www.britishcouncil.vn/en/study-uk) qui dispose de deux centres à Hanoï et à Hô Chi Minh-Ville, ainsi que d'une antenne à Da Nang. Organisme indépendant de l'Ambassade britannique au Vietnam, il est placé sous la tutelle du bureau régional en Malaisie, celui-ci dépendant à son tour du British Council au Royaume-Uni.

Le British Council Vietnam s'organise d'une manière presque similaire à celui de l'Institut français. Il collabore avec l'Ambassade de Grande-Bretagne pour assurer la formation linguistique des étudiants et la promotion des bourses d'études octroyées par l'Ambassade, en moyenne dix bourses d'études par an. Il propose également aux étudiants des activités artistiques, culturelles et sportives et met à leur disposition une médiathèque ainsi qu'un espace informatique/internet.

Ses agents reçoivent les étudiants et leur apportent les conseils et les informations qui leur sont nécessaires pour réaliser leurs études au Royaume-Uni : conditions d'admission, procédures, tarifs d'inscription, bourses, qualité de vie et des études au Royaume-Uni. Ils organisent aussi plusieurs

Royaume-Uni
3 192
étudiants vietnamiens en 2011, 6,1 % du total (+89,3 % /2007)

manifestations annuelles de promotion. Les plus importantes sont les deux salons d'études au Royaume-Uni, au mois d'octobre pour les étudiants du premier cycle et au mois de mars pour les étudiants de tous niveaux. Un forum annuel de préparation au départ est également organisé pour fournir aux étudiants acceptés dans un établissement britannique des informations pratiques sur la vie au Royaume-Uni.

A l'instar de l'Australie ou du Japon, le *British Council* collabore avec un réseau de 46 agences privées vietnamiennes dans tout le pays, spécialisées dans le recrutement et l'envoi des étudiants à l'étranger. Pour garantir un service de qualité, l'institution forme ces agents qui reçoivent ensuite un agrément pour recruter les étudiants en son nom. En proposant une offre de services payants, les agences accompagnent chaque étudiant depuis la première demande d'information jusqu'à l'obtention du visa étudiant. Ces agences sont également en contact avec les établissements britanniques. Elles sont notamment à leurs côtés lors des salons d'études et assurent le recrutement de leurs étudiants.

Étudier en Allemagne

La promotion des études supérieures en Allemagne est assurée par le Deutscher Akademischer Austausch Dienst (DAAD, http://www.daadvn.org/en/), qui dispose d'un bureau régional à Hanoï et d'un centre d'information à Hô Chi Minh-Ville. Le Goethe Institute est également implanté à Hanoï et dispense des cours d'allemand pour les étudiants ayant un projet d'études en Allemagne.

Les actions de promotion réalisées par le DAAD sont très proches de celles de Campus France, ce qui explique que le DAAD et Campus France organisent annuellement depuis quatre ans un salon franco-allemand de l'enseignement supérieur, réunissant pour un tiers des établissements allemands (12) et pour deux tiers des établissements français (24). La dernière édition de ce salon a été organisée en décembre 2013 et a accueilli environ 2 200 visiteurs durant deux journées (à Hanoï et à Hô Chi Minh-Ville).

Le DAAD octroie des bourses de Master et de Doctorat (une trentaine par an au total, d'un montant compris entre 700 et 1000 euros), ainsi que des bourses dans le cadre de mission de courte durée (une dizaine par an).

Allemagne
1 512
étudiants vietnamiens en 2011, 2,9 % du total (-18 % / 2007)

Le DAAD est très actif dans l'animation de son réseau d'anciens étudiants (www.daad.de/alumni), et finance des ateliers thématiques qui correspondent aux grands domaines structurant ce réseau : sciences de l'ingénieur, sciences fondamentales, droit, économie, sciences sociales.

PARTIE 3

Le dispositif d'attractivité de la France au Vietnam

1. La mobilité des étudiants vietnamiens vers la France

Evolution des effectifs des étudiants vietnamiens accueillis en France (2008-2012)

	2008-09	2009-10	2010-11	2011-12	2012-13	Évolution 2008-12
Effectifs	6 254	6 295	6 664	6 115	6 295	0,7 %

Source : MESR-DGSIP/DGRI-SIES et MEN-MESR DEPP

Évolution du nombre de visas nationaux pour études délivrés aux étudiants vietnamiens

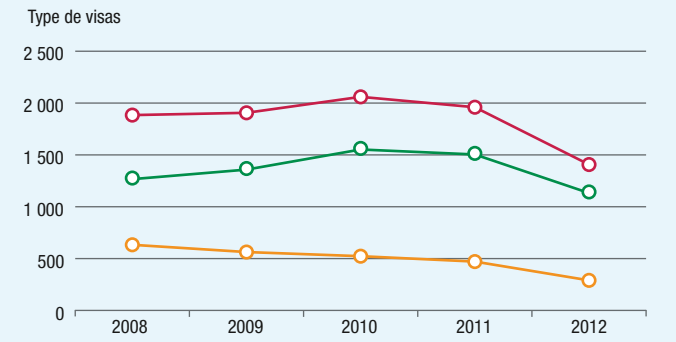

	2008	2009	2010	2011	2012	Évolution 2008-2012
Visas court séjour	633	563	523	471	290	-54,2 %
Visas > à 3 mois	1 251	1 343	1 537	1 489	1 117	-10,7 %
Total	**1 884**	**1 906**	**2 060**	**1 960**	**1 407**	**-25,3 %**

Source : Ministère de l'Intérieur

Évolution des effectifs des étudiants vietnamiens en France par niveau d'études dans les universités françaises depuis 2008

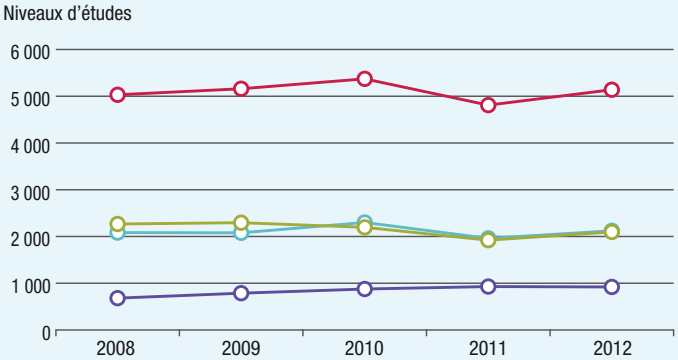

	2008	2009	2010	2011	2012	Évolution 2008-2012
Niveau L	2 267	2 295	2 196	1 921	2 097	-7,5 %
Niveau M	2 083	2 078	2 300	1 960	2 122	1,9 %
Niveau D	681	787	876	929	920	35,1 %
Total	**5 031**	**5 160**	**5 372**	**4 810**	**5 139**	**2,1 %**

Sources : MESR-DGSIP/DGRI-SIES et MEN-MESR DEPP

Répartition par discipline et par niveau dans les universités françaises en 2012-2013

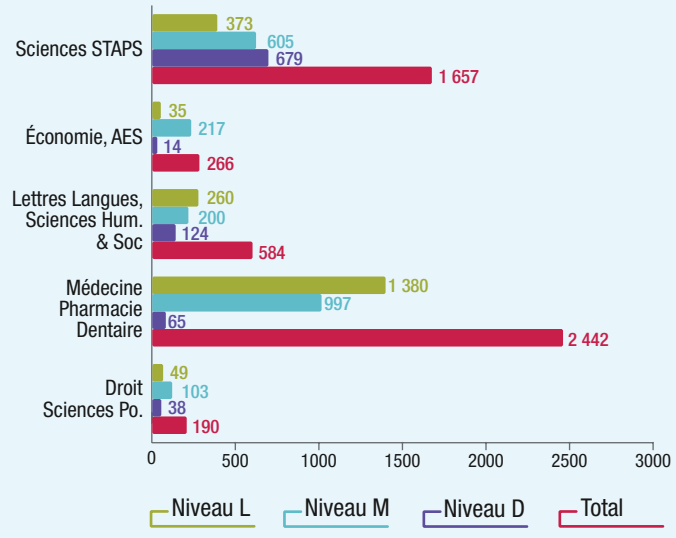

Sources : MESR-DGSIP/DGRI-SIES et MEN-MESR DEPP

Répartition par niveau en 2012-2013

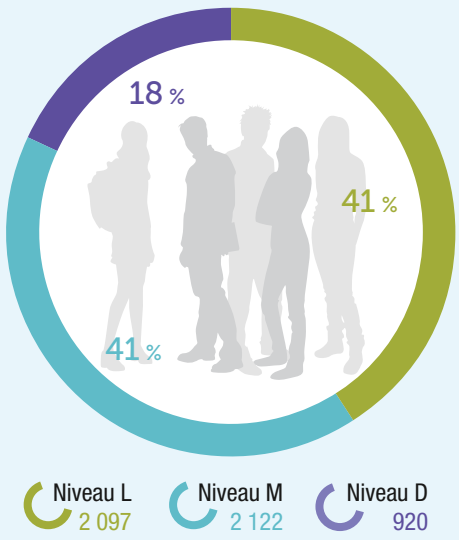

Sources : MESR-DGSIP/DGRI-SIES et MEN-MESR DEPP

D'après les données du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR), le Vietnam est le 9e pays d'origine des étudiants internationaux en France et le 2e d'origine asiatique, avec 6 295 étudiants vietnamiens accueillis en 2012-13. Depuis 2008, ces effectifs stagnent autour de 6 200 étudiants (+0,7 % vs 2008). De plus, d'après les statistiques du ministère de l'Intérieur, le nombre de visas pour études octroyés aux Vietnamiens a diminué de 25,3 % en 5 ans, concernant davantage les courts séjours (-54,2 %) que les séjours supérieurs à 3 mois (-10,7 %).

Sur l'ensemble des étudiants vietnamiens inscrits dans l'enseignement supérieur français en 2012-13, 82 % étaient dans un cursus universitaire, avec autant d'étudiants en Licence et qu'en Master soit 41 % du total et 18 % en Doctorat.

En 5 ans, les inscriptions en Licence ont diminué de 7,5 % et légèrement augmenté en Master (+ 1,9 % vs 2008). Quant au niveau Doctorat, il est plus attractif ces dernières années (+35,1 % vs 2008) et la grande majorité des doctorants sont en Sciences-STAPS (73,8 %).

En ce qui concerne le choix des filières, en 2012-13 presque la moitié des étudiants vietnamiens inscrits en université a intégré un cursus économique et social (47,5 %) dont 56,5 % en Licence. Suivent les Sciences-STAPS avec 1 657 étudiants (soit 32,2%), dont 40 % de doctorants, les Lettres-Langues-Sciences humaines et sociales (11,4 %), Médecine-Pharmacie-Dentaire (5,2 %) et les études de Droit-Science politique (3,7 %).

Entretien

Entretien avec un ancien étudiant vietnamien en France : NGUYEN Dinh Thanh

Quel a été votre cursus au Vietnam puis en France ?

J'ai suivi la formation en Interprétariat du CFIT - Écoles de langue étrangère à Hanoï. En 2005-06, j'ai étudié à l'Université de Paris Dauphine en Master 2 Management des Institutions Culturelles.

Qu'est ce qui a motivé votre choix pour la France ?

Mon admiration pour la culture française, son héritage culturel et historique, ainsi que la philosophie française. De plus, La France est réputée pour l'excellence de son enseignement supérieur.

Comment se passe votre insertion professionnelle au Vietnam ?

Mon insertion professionnelle s'est parfaitement bien déroulée, et l'emploi que j'occupe actuellement correspond à la formation que j'ai suivie en France. J'ai travaillé à l'Espace (Institut français du Vietnam à Hanoï), et je suis actuellement Directeur des Relations Publiques à l'Hôtel Métropole.

Quel est votre meilleur et votre pire souvenir de la vie d'étudiant en France ?

Mon meilleur souvenir : excellente qualité de la formation, richesse culturelle, beaucoup d'activités culturelles, de beaux musées et de paysages.

Mon pire souvenir reste la faible fiabilité du RER B (entre les retards, les pannes, les grèves, etc.)

Avez-vous gardé des liens avec des camarades de promotion ou avec d'autres étudiants ?

Oui, j'ai gardé des contacts avec des camarades de promotion. J'en revois certains à Hanoï aujourd'hui.

Que vous a apporté cette expérience en France ?

J'ai pu visiter de nombreux musées et assister à plusieurs festivals. J'ai beaucoup progressé en français, ce qui m'a aidé pour traduire plusieurs livres. Plus généralement, cette expérience m'a apporté une grande ouverture d'esprit et m'a aidé à devenir plus mûr et plus indépendant. Mon séjour en France m'a permis de suivre un enseignement de qualité qui m'ouvre aujourd'hui des opportunités de carrière intéressantes. J'ai aussi rencontré des personnes formidables qui ont rendu mes années passées en France stimulantes, amusantes et riches en émotions.

Quels conseils donneriez-vous aux étudiants vietnamiens ayant un projet d'études vers la France ?

Je leur dirais de se préparer à l'avance pour éviter le choc culturel : c'est-à-dire travailler au maximum leur niveau de français avant le départ et aller se renseigner sur des forums, sur Facebook et auprès des réseaux d'anciens. Je conseillerais aussi de bien se renseigner sur les différentes orientations possibles car certaines formations peuvent être moins connues alors qu'elles leur correspondraient mieux que les voies classiques. Enfin, j'encouragerais les étudiants vietnamiens à ne pas rester cantonnés à la communauté vietnamienne et à se faire des amis français et internationaux.

TNS Sofres

CAMPUS FRANCE
campusfrance.org

Les résultats du baromètre Campus France sur les étudiants vietnamiens*

A la découverte d'une France, pays d'excellence académique et d'art de vivre

Une mobilité avant tout dictée par la recherche de l'excellence pédagogique.

Plus de 6 000 nouveaux étudiants vietnamiens choisissent chaque année la France pour poursuivre leurs études supérieures. Ils décident d'étudier à l'étranger avant tout pour **bénéficier de meilleures conditions d'enseignement (45 %) et acquérir une expérience internationale (44 %)**. Comme les autres étudiants asiatiques, ils sont moins à la recherche d'un diplôme étranger internationalement reconnu (36 %) ou d'une expérience enrichissante à titre personnel (32 %). **Au moment du choix du pays, ils se renseignent sur** : la qualité globale de l'enseignement dispensé (71 % vs 72 % des étudiants d'Asie), l'existence d'une formation correspondant à leurs attentes (71 % vs 58 %), le coût de la vie et des études (64 % vs 63 %) et la qualité d'accueil des étrangers dans le pays (47 % vs 53 %).

Ces étudiants choisissent donc la France, surtout pour la qualité de sa formation (73 % vs 51 % des étudiants d'Asie), loin devant l'intérêt culturel de la France ou encore le coût des études dans le pays (48 %), leur connaissance de la langue française (38 %) ou leur volonté d'en améliorer la maitrise (33 %). L'art de vivre à la française ou la qualité de vie en France ne sont cités que par 23 %. A noter que la valeur des diplômes français, recherchée par 41 % des étudiants du monde, n'obtient qu'un modeste 22 %.

Des liens historiques unissent les deux pays. Les jeunes Vietnamiens ont une image très positive de la France. Spontanément, ils la décrivent comme un « beau pays », « romantique », mais aussi doté d'une réelle qualité d'enseignement.

Ils sont quasi unanimes à lui attribuer un grand rayonnement culturel, artistique, intellectuel, scientifique, un rôle diplomatique encore déterminant et une histoire prestigieuse. Ils sont également plus nombreux que les autres étudiants du monde à la considérer comme une économie stable et performante (85 % vs 75 %).

La France : un pays dont l'attractivité fait encore et souvent la différence.

Les étudiants vietnamiens sont assez peu enclins à mettre la France en concurrence (36 % vs 40 % au sein de la dernière promotion d'arrivants en 2013) **taux en nette amélioration** par rapport aux étudiants vietnamiens des années précedentes (46 %).

Quand les étudiants hésitent avec un autre pays, les États-Unis viennent en tête : 69 % envisagent cette destination contre 38 % pour les étudiants d'autres nationalités. Parmi les autres pays mis en concurrence avec la France : le Canada, le Royaume-Uni et l'Australie. Il est probable que la recherche d'apprentissage de la langue anglaise (désormais 1ère langue étrangère enseignée au Vietnam) soit le principal facteur d'hésitation.

Toutefois, ces destinations alternatives n'étaient le premier choix que dans 16 % des cas. **Au total, ce sont 94 % des étudiants vietnamiens qui étudient en France par préférence et non faute d'avoir pu aller étudier ailleurs**.

Sur l'intégralité des 22 points d'attractivité testés, ils placent la France plus haut encore que la moyenne des autres étudiants étrangers et parfois de façon très nette. Ainsi, quand 64 % imaginent la France comme un pays qui réserve un bon accueil aux étrangers, ce taux grimpe à 83 % chez les étudiants vietnamiens. Idem pour l'hospitalité des Français (84 % vs 66 %) et sur la possibilité d'intégration sociale (79 % vs 65 %).

Interrogés plus spécifiquement **sur les qualités potentielles du pays**, ils reconnaissent dans plus de neuf cas sur dix la valeur des diplômes (95 %) malgré les hésitations qu'ils ont sur leur caractère international et le fait que le ce critère ne joue que pour 22 % dans les actions de la France. Ils anticipent un **coût attractif des études** et dans une moindre mesure de la vie sur place (77 %), mais également un **intérêt culturel, artistique et touristique du pays, jusqu'à l'art de vivre à la française**.

94 %
des étudiants vietnamiens choisissent la France en priorité et non par défaut

* Données extraites du 2e baromètre Campus France/TNS : «Image et attractivité de la France auprès des étudiants étrangers». Étude réalisée en ligne de juillet à octobre 2013, auprès de 19.758 étudiants étrangers composés d'étudiants sur le point de poursuivre leurs études supérieurs en France, ayant engagé ces études ou les ayant terminées. **Les statistiques et analyses de cet article ont été extraites d'un sous-échantillon composé de 308 étudiants vietnamiens dont 90 sur le point d'engager des études supérieures en France et 218 expérimentés en mesure d'apprécier leur séjour** (168 en cours d'études et 50 anciens étudiants).

Près d'un étudiant vietnamien sur deux (45 %) a bénéficié d'une précédente expérience d'études à l'étranger avant de venir en France, le plus souvent sur le continent nord-américain.

Avant le séjour : le rôle majeur de Campus France dans une préparation attentive.

Avant de franchir les 9 000 km qui les séparent de la France, les étudiants vietnamiens s'inquiètent de **leur niveau de français** pour suivre les cours et s'intégrer (78 %). Viennent ensuite la préoccupation du logement (62 %), l'obtention du visa (59 %) et la recherche d'une bourse (58 %) avant de compléter leur inscription dans l'établissement de leur choix (55 %). Ils se préoccupent aussi d'évaluer leur futur budget de vie (42 %).

Au-delà de la dimension économique, 36 % s'inquiètent également de la possibilité de se faire des amis sur place. Malgré ces interrogations, globalement, dans la perspective de leur séjour, les étudiants vietnamiens sont parmi les plus optimistes.

Une très large majorité des étudiants vietnamiens tire, au final, **un bilan positif,** souvent excellent, de leur séjour en France

Pour se renseigner sur la France, ils s'appuient prioritairement sur les services Campus France, que ce soit le site Internet Campus France Vietnam (77 %), l'Espace (Institut Français de Hanoï) ou les antennes locales (71 % vs 40 % des autres étudiants d'Asie), loin devant les réseaux sociaux en ligne qui, dans un pays où l'accès à Internet se développe très rapidement, devient la troisième source d'informations (54 %). Au total, d'une façon ou d'une autre, **Campus France a ainsi pu informer 93 % des étudiants vietnamiens**.

L'explication d'une utilisation aussi massive du site Internet de Campus France Vietnam réside dans la **très bonne appréciation portée par les étudiants qui alimentent un buzz positif**. Presque tous les utilisateurs apprécient les informations sur le système d'enseignement français et sur les formations. Plus de huit sur dix portent un jugement positif sur les autres informations (cours de français, vie quotidienne, coût de la vie, financement des études, culture française). Les informations « pratiques » (démarches administratives, procédures d'obtention des visas pour études) restent appréciées par plus des trois quarts. Une marge d'amélioration existe pourtant sur les questions du logement, bien que deux étudiants sur trois soient positifs. Il est probable que sur ce dernier point, c'est plus la difficulté de trouver des solutions que la qualité intrinsèque de la prestation d'information qui est mise en cause.

En complément du site Internet, pour décider de leur séjour et le préparer au mieux, 71% des étudiants se déplacent sur les lieux d'accueil de Campus France, 45 % bénéficient d'un entretien approfondi. Le mail est utilisé par 55 % et le téléphone par 40 %.

Là aussi, les appréciations portées sont très largement positives et comparables au site Internet de l'Agence, tant sur les prestations largement appréciées, que sur les aspects encore perfectibles. Le contact direct permet manifestement d'améliorer encore la pertinence des informations apportées. La qualité de l'entretien fait une quasi-unanimité, tout comme l'information dispensée et la documentation fournie, l'accueil ou le soutien marqué au projet de l'étudiant.

Pour les très rares étudiants n'ayant jamais pris de contact, la conviction de disposer de l'ensemble des informations nécessaires est systématiquement avancée. Nous pouvons en conclure que Campus France apparaît comme un recours naturel dès lors qu'une information est recherchée.

44 % ont également recours à leur réseau familial ou amical, ainsi qu'aux enseignants et établissements locaux. L'influence des salons dans le choix de la destination et la préparation est soulignée par un étudiant sur trois.

Avant le séjour, environ 20 % ont un niveau de français courant et 36 % un bon niveau pour suivre les cours. Si 27 % se jugent de niveau moyen, il est possible d'estimer à environ un sur six le nombre de jeunes Vietnamiens qui arrivent en France avec un niveau de langue faible ou très faible. A noter que, motivés à réussir leur séjour, **40 % des jeunes Vietnamiens n'hésitent pas à prendre des cours de français supplémentaires pour mieux préparer leurs études en France**, proportion que l'on retrouve chez les autres étudiants asiatiques.

Après le séjour : une satisfaction particulièrement élevée sur la plupart des aspects majeurs.

En venant en France, les étudiants vietnamiens sont optimistes et d'autant plus motivés qu'ils sont presque tous convaincus que leur séjour d'études va contribuer à leur enrichissement personnel (97 %), favoriser leur insertion professionnelle (95 %) et valoriser leur cursus d'études (95 %).

Fait révélateur de leur bonne perception générale finale, leur enthousiasme ne retombe pas après leur séjour : environ neuf sur dix restent convaincus d'avoir fait le bon choix sur chacune de ces dimensions.

Bien qu'ils aient placé la barre de leurs espoirs à un niveau ambitieux avant leur séjour, une très large majorité des étudiants vietnamiens tire, au final, un bilan positif, souvent excellent, de leur séjour en France. Ils font d'ailleurs partie des nationalités qui se distinguent par des taux de satisfaction particulièrement élevés sur nombre d'aspects, chacun des 22 points testés dans l'enquête générant une majorité d'avis positifs.

Ces étudiants, très volontaires dans leur démarche de formation à l'étranger, sont particulièrement satisfaits de la qualité de l'enseignement et des méthodes rencontrées (86 %) qui confèrent une réelle valeur à leur diplôme pour 94 % ! La qualité des infrastructures sur le campus en a convaincu 84 %. Aussi nombreux sont ceux qui estiment avoir bénéficié des conditions matérielles dont ils avaient besoin (86 %) et d'un suivi pédagogique satisfaisant (80 %).

Plus de huit sur dix soulignent la qualité de l'accueil des établissements et l'hospitalité générale des Français. Pourtant, du fait des différences culturelles, et malgré les efforts locaux reconnus, l'intégration n'est pas toujours facile, 44 % ayant éprouvé quelques difficultés dans les premiers temps du séjour. Il faut tenir compte de cet aspect si l'on considère que les autres étudiants étrangers semblent en moyenne s'adapter plus facilement (29 % ont signalé ces difficultés). Cependant ces difficultés sont rarement durables et finalement, trois étudiants sur quatre nouent sur place des amitiés avec les autres étudiants français et étrangers, et 4 sur 10 se sont investis dans la vie sociale française (association, club sportif…)

Comblés par l'enseignement reçu et le cadre général offert à leurs études en France, les étudiants vietnamiens marquent aussi une satisfaction plus marquée que le reste des étudiants étrangers concernant la dimension économique du séjour. 93 % émettent un avis positif sur le coût final de leurs études (vs 78 % des autres étudiants étrangers), 82 % sur le coût de la vie en France (vs 52 %), 77 % sur le coût du logement (vs 47 %).

Joignant l'agréable à l'utile, la **destination France plait quasiment à tous pour son cadre de vie**, son intérêt touristique, les possibilités de sortie et de loisirs et, malgré les différences culturelles, 83 % apprécient l'art de vivre « à la française ».

Il faut chercher du côté des procédures administratives subies et des possibilités insuffisantes de travail en France pour trouver des opinions plus partagées (46 % critiques).

La conjonction de tous ces éléments positifs explique que la proportion des étudiants vietnamiens qui regrettent leur choix de la France est très faible. Avec un **taux de satisfaction qui culmine à 92 %, dont 52 % très satisfaits, ces étudiants sont encore au-dessus de la moyenne déjà élevée des étudiants d'autres origines** (91 % de satisfaits dont 43 % très satisfaits).

Une expérience positive durable.

Sur le plan des débouchés professionnels, seuls 8 % déclarent avoir choisi leur destination d'études en songeant à un possible emploi local. Un chiffre divisé par deux par rapport aux étudiants vietnamiens des années passées (18 %).

72 % vont néanmoins envisager cette perspective à l'issue de leur séjour d'études en France. La recherche d'emploi apparait donc plus opportuniste que stratégique, mais également la résultante d'un séjour largement apprécié qu'ils souhaiteraient prolonger tout aussi utilement. Moins de la moitié obtient satisfaction, ce qui explique que deux étudiants sur trois considèrent qu'il est de plus en plus difficile de travailler en France à l'issue des études.

A défaut d'un emploi direct en France, **ils reconnaissent en revanche volontiers que leur séjour a ou aura des bénéfices concrets sur le plan professionnel**. Au moment de l'étude, 47 % avaient déjà pu constater l'utilité du séjour d'études en France dans le cadre de leur activité professionnelle, et 40 % supplémentaires sont persuadés que ce n'est que partie remise.

Rares sont donc les étudiants vietnamiens qui restent durablement sur le territoire français après leurs études. **Parmi les autres, sur dix étudiants, sept conservent des contacts amicaux en France et cinq ont des liens professionnels, tandis que sept pratiquent le français dans un cadre professionnel et six dans un cadre privé**.

Si la plupart des alumnis sont intéressés par la possibilité de rejoindre un club d'anciens étudiants, un tiers seulement s'est engagé, ce qui augure d'un large réservoir potentiel.

Pour conclure, une fois le séjour terminé, la proportion d'étudiants vietnamiens qui **se porteraient garants pour recommander la France comme destination d'études grimpe à un taux spectaculaire de 99 % dont 52 % de façon enthousiaste**.

La France plait pour son cadre de vie, son intérêt touristique, les possibilités de sorties et de loisirs.

83 %

apprécient l'art de vivre à la française.

Les résultats très cohérents du baromètre démontrent que la France reste une destination majeure très attractive pour les étudiants vietnamiens malgré, pour le tiers d'entre eux, la tentation de destinations qui ont pour point commun la langue anglaise (États-Unis, Canada, Royaume-Uni, Australie).

Les motifs de satisfaction des étudiants vietnamiens concernant les différents aspects de leur séjour sont d'autant plus remarquables qu'ils ont initialement une image très positive de la France et donc des espoirs associés.

Très exigeants sur la qualité éducative du pays d'accueil, ils sont prompts à reconnaître celle de l'enseignement qu'ils ont reçu, la valeur de leurs diplômes, et sont largement convaincus de pouvoir en tirer parti dans la suite de leur cursus universitaire ou de leur carrière professionnelle. Ce haut niveau de satisfaction (92 %) se traduit concrètement par une place systématique du Vietnam dans le top10 des pays d'origines des étudiants étrangers qui choisissent la France.

Ces étudiants apprécient particulièrement la « vie à la française », reconnaissent un bon accueil des établissements et soulignent majoritairement l'hospitalité française. Cela ne doit pas occulter une adaptation un peu plus difficile que la moyenne au début du séjour. Une attention particulière des établissements d'accueils et autres interlocuteurs est donc recommandée. Ces étudiants y seront sensibles car il apparaît qu'ils s'intègrent finalement plutôt mieux que la moyenne et repartent très satisfaits, en s'étant constitué un véritable réseau social.

2. Le réseau de coopération universitaire français au Vietnam

Réseau de coopération culturel et éducative au Vietnam

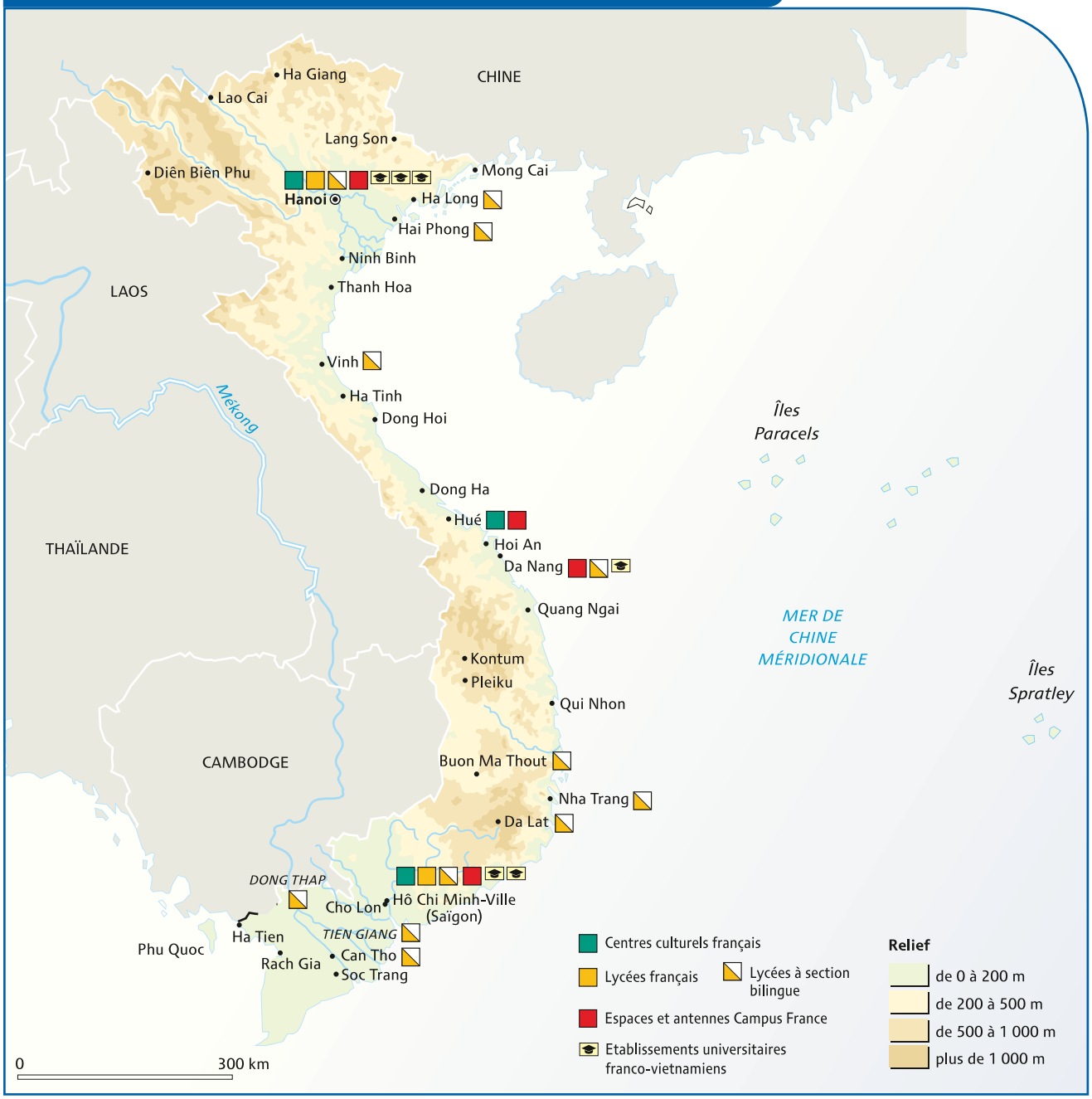

Partenariats et programmes franco-vietnamiens

Le Programme de Formation d'Ingénieurs d'Excellence du Vietnam (PFIEV)

Passé sous tutelle vietnamienne le 1er janvier 2008, ce programme a été mis en place en 1997 autour d'un consortium de huit écoles d'ingénieur françaises, et sur quatre sites au Vietnam (les instituts polytechniques de Hanoï, de Hô Chi Minh-Ville et de Da Nang, ainsi qu'au sein de l'École de génie civil de Hanoï). Le PFIEV représente la seule formation française à l'étranger dont quatre diplômes sont validés par la Commission des Titres d'Ingénieur. Plus de 1 200 étudiants de ce programme ont reçu le titre d'ingénieur.

Les Pôles Universitaires Français (PUF)

En partenariat avec les Universités nationales de Hanoï et de Hô Chi Minh-Ville, les PUF ont visé à fédérer les formations françaises délocalisées au Vietnam (40 % des formations délocalisées à l'époque de leur création). Passés en gestion entièrement vietnamienne en 2011, les PUF d'Hanoï et de Hô Chi Minh-Ville suivent des trajectoires différentes :

- **le PUF de Hanoï** cherche un nouveau souffle alors que les formations originelles ont pour la plupart été transférées aux composantes de l'Université Nationale du Vietnam. Le PUF de Hanoï n'héberge plus qu'une seule formation, un Master 2 en Management financier de l'IAE Bordeaux 4. Les enseignements (en cours du soir) s'adressent à des professionnels (formation continue) et sont dispensés en anglais.
- **le PUF de Hô Chi Minh-Ville**, qui est une composante propre de l'Université nationale de HCMV (l'équivalent d'une faculté), fédère désormais cinq formations délocalisées : une Licence d'économie-gestion, sous tutelle de l'IAE de l'Université de Toulouse 1 Capitole, en deux filières, francophone et anglophone ; un Master d'Economie des Affaires, délocalisé par l'Université de Toulouse 1 Capitole (*Toulouse School of Economics*) en anglais ; une Licence d'Informatique, délocalisée par l'Université de Bordeaux 1 (DUT) en Français ; deux Masters d'informatique (Universités de Bordeaux 1 et Paris Sud) avec un tronc commun en 1ère année de Master).

Centre franco-vietnamien de formation à la gestion (CFVG)

Doyen des programmes de coopération franco-vietnamiens, le CFVG, dont on a célébré le 20e anniversaire en 2012, a diplômé plus de 2 200 étudiants vietnamiens. Adossée à un consortium d'écoles de commerce françaises fédérées par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris-Ile de France, l'offre de formation du CFVG est la suivante : « *MBA, Master of Business Administration* », « *MEBF, Master in Economics of Banking and Finance* », « *MMSS, Master in Marketing, Sales and Service* » et « *PhD, Programme doctoral* ». Ce dernier, mis en place dès 2010, s'inscrit parfaitement dans l'ambition du gouvernement vietnamien de former 20 000 docteurs d'ici 2020.

Le plan de développement de l'école « *CFVG Cap 2020* » vise à dynamiser l'école en la transformant en une grande « *business school* » de rayonnement régional.

Formations françaises délocalisées

Au-delà des coopérations décrites ci-dessus, très structurées, de nombreuses formations françaises délocalisées ont été mises en place au Vietnam. A ce jour, une trentaine de diplômes français délivrés au Vietnam ont été recensés, et regroupe des effectifs estimés à 800 étudiants. Le service de coopération et d'action culturelle de l'Ambassade de France au Vietnam s'est fixé pour objectif de dialoguer avec les établissements qui délocalisent des formations au Vietnam afin de maintenir la qualité des formations dispensées et des examens délivrés.

Les filières soutenues par l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF)

Les filières universitaires francophones sont des formations partiellement dispensées en français, au sein d'établissements vietnamiens d'enseignement supérieur. Les étudiants suivent un enseignement du français et des cours de spécialité en vietnamien et en français. Les cours de spécialité en français sont introduits progressivement pendant le cursus. Au terme de la formation, les étudiants obtiennent le diplôme national vietnamien et une certification francophone délivrée par l'AUF. Cette certification est attribuée à ceux qui ont soutenu avec succès leur mémoire en français devant un jury mixte international. 46 Licences et 27 Masters sont actuellement proposés dans ce cadre, et ont accueilli plus de 6 000 étudiants à la rentrée 2013. De nombreux diplômés de ces filières poursuivent leurs études à l'étranger, en France notamment.

Campus France et ses actions de promotion de l'enseignement supérieur français

Le dispositif Campus France au Vietnam regroupe huit agents, répartis au sein de deux Espaces à procédure CEF (Centre pour les Etudes en France), à Hanoï et à Hô Chi Minh-Ville, et de deux antennes dans le centre du Vietnam, à Huê et à Da Nang. Les deux espaces proposent l'intégralité de l'offre de services : information, orientation, test de langue, et entretiens pédagogiques. Les relais de Huê et de Da Nang ont vocation à informer et à orienter le public du centre du pays ; celui de Huê propose également des tests de langue dans le cadre de la procédure CEF. Plus de 3 000 visiteurs par an fréquentent les espaces et les antennes. La France est le seul pays à bénéficier d'un tel réseau au Vietnam, ce qui constitue l'un de ses points forts par rapport aux autres pays.

L'action de promotion de Campus France au Vietnam se décline selon plusieurs formats de manifestation.

Plus de 70 conférences au sein des établissements d'enseignement secondaire et supérieur. Ces interventions sont menées pour les élèves des classes bilingues et à option français des meilleurs lycées vietnamiens, ainsi que pour les étudiants des principales universités, notamment celles réputées pour leur excellence et celles hébergeant des filières francophones. Le public anglophone est également de plus en plus ciblé, notamment pour les niveaux Master et Doctorat, dans la mesure où un nombre croissant d'étudiants vietnamiens se disent intéressés par des formations dispensées en anglais en France. Ces conférences permettent de toucher un public de quelque 8 000 élèves et lycéens par an.

Des journées nationales d'information, organisées au sein des Espaces et des antennes. Ces journées sont l'occasion d'attirer le public lycéen et étudiant dans les locaux de Campus France Vietnam. Elles s'articulent autour de conférences thématiques, d'ateliers pratiques, et de témoignages d'anciens étudiants. Des institutions partenaires (telles l'AUF, l'USTH, le CFVG) participent systématiquement à ces actions qui touchent sur l'ensemble du Vietnam un public d'environ 1 000 étudiants par an.

Un grand salon annuel qui regroupe entre 20 et 30 établissements français d'enseignement supérieur et attire quelque 2 000 visiteurs sur les deux étapes de Hanoï et de Hô Chi Minh-Ville. Quatre des cinq dernières éditions de ce salon ont été organisées conjointement avec le DAAD.

Un forum annuel qui regroupe l'ensemble des étudiants ayant finalisé leur projet de mobilité en France et se préparant au départ. Ce forum est organisé à Hanoï, Da Nang, et Hô Chi Minh-Ville, et attire entre 500 et 700 participants. L'Union des étudiants vietnamiens en France intervient lors de cet évènement afin de dispenser des conseils très pratiques sur la vie en France, et répondre aux questions des futurs étudiants vietnamiens en France.

Des sessions d'information thématiques pour informer un public spécifique, tel que les doctorants potentiels lauréats de programme de bourses du gouvernement vietnamien.

Campus France Vietnam anime un site Internet local entièrement bilingue français et vietnamien (http://www.vietnam.campusfrance.org/), déclinaison du site général. Depuis octobre 2013, son action est également relayée par une page Facebook, qui compte actuellement près de 2 500 abonnés (https://www.facebook.com/CampusFranceVietnam).

Campus France Vietnam édite également des brochures en vietnamien, tels que « Etudier en France » et « Le guide des procédures ».

Salon de l'enseignement supérieur français au Vietnam, décembre 2012

L'Union des étudiants vietnamiens en France (UEVF)

L'UEVF fête son 10e anniversaire en 2014. Depuis sa création, elle organise des activités culturelles, sportives, scientifiques et humanitaires à l'intention des étudiants vietnamiens en France afin d'améliorer leurs conditions d'accueil et de séjour.

L'UEVF est reconnue comme le représentant des étudiants vietnamiens en France par l'Union des Étudiants au Vietnam et par l'Ambassade du Vietnam en France.

Cette association de loi 1901 est administrée par un bureau national composé de 27 membres, elle est organisée en sections géographiques (Sud-Ouest, Nord-Est, Sud-Est et Nord-Ouest) et quadrille ainsi l'ensemble du territoire français en étant représentée dans 26 villes. A chaque rentrée universitaire, toutes les sections organisent des journées d'accueil pour permettre aux nouveaux arrivants de faire connaissance et de disposer d'informations utiles sur la vie et les études en France.

En France, l'UEVF propose à ses membres de se réunir autour d'évènements marquants comme la fête du Têt, le Nouvel An vietnamien, des tournois de football ou des séminaires scientifiques.

Au Vietnam, l'UEVF et l'Union des Anciens Étudiants Vietnamiens en France (UAFV) s'associent à Campus France pour organiser un forum de préparation au départ. Ils viennent rencontrer les étudiants qui partiront étudier en France à la prochaine rentrée et leur donnent des conseils pour faciliter leur installation. A cette occasion, un guide « Etudier en France » est édité et diffusé par l'UEVF en langue vietnamienne.

Pour plus d'informations : www.uevf.org

Entretien

Entretien avec Trinh Minh Giang, Président de l'Union des anciens étudiants vietnamiens en France

Qu'est-ce que l'Union des anciens étudiants vietnamiens en France (UAFV) ?

L'UAFV, fondée en 2010, est une branche de l'Association Nationale d'Amitié Vietnam-France (ANAVF). Forte de 300 adhérents, l'UAFV regroupe des anciens étudiants vietnamiens ayant séjourné en France pendant au moins six mois. Les membres sont principalement des francophones, même si certains sont anglophones. La plupart des membres de l'UAFV occupent des fonctions importantes dans divers grandes entreprises et organismes au Vietnam.

Quels objectifs principaux pour l'UAFV ?

L'UAFV a pour objectif de mettre en réseau des anciens étudiants vietnamiens en France afin qu'ils puissent se retrouver régulièrement, partager des informations, et s'entraider professionnellement. L'UAFV s'est également donné pour but de contribuer au développement des échanges culturels et des coopérations scientifiques, éducatives, économiques et commerciales entre la France et le Vietnam. L'UAFV a signé récemment une convention de coopération avec l'Union des étudiants vietnamiens en France (UEVF) afin de renforcer les échanges entre les membres de deux Unions, et faciliter l'intégration de nouveaux membres au sein de l'UAFV dès leur retour au Vietnam.

Comment est assurée la communication de l'UAFV ?

La communication de l'UAFV se fait quasi-exclusivement par voie électronique, par publipostage direct aux adhérents, ainsi que par une page Facebook (https://vi-vn.facebook.com/uafv.org). Ce dispositif est complété par un groupe Facebook (restreint à 600 membres, et regroupant adhérents et anciens adhérents de l'UAFV).

Quelles sont les principales activités de l'UAFV ?

L'UAFV organise plusieurs évènements culturels, festifs et sportifs réunissant la communauté francophone estudiantine. Par exemple, le gala de l'UAFV réunit chaque année plusieurs centaines d'anciens étudiants ; la dernière édition s'est tenue en janvier 2014 au pavillon de réception de l'Ambassade de France et a regroupé près de 500 participants. L'UAFV participe également régulièrement aux manifestations mensuelles conviviales organisées par le réseau des volontaires et anciens volontaires internationaux au Vietnam. L'UAFV intervient chaque année lors du Forum Campus France organisé au mois d'août à l'intention des nouveaux partants. L'Union souhaite accroître son offre de services, avec un point focal sur le réseautage, l'emploi et l'organisation de clubs thématiques (l'association regroupe des étudiants de toutes filières). Un partenariat avec l'Ambassade de France au Vietnam est actuellement à l'étude.

3. Les programmes de bourses

L'Ambassade de France au Vietnam encourage la mobilité étudiante par deux principaux programmes de bourses : les bourses d'Excellence du poste, et les bourses en cofinancement avec des partenaires vietnamiens. Ces programmes permettent de soutenir prioritairement les étudiants de niveaux Master et Doctorat.

Le **programme de bourses d'excellence**, entièrement financé par le poste, vise les meilleurs étudiants vietnamiens qui souhaitent suivre une formation dans les universités et grandes écoles françaises, aux niveaux Master 2 ou Doctorat, dans les domaines des sciences fondamentales, des sciences de l'ingénieur, de l'économie et de la gestion, du droit et des sciences politiques.

Les **bourses en cofinancement** se déploient sous la forme de bourses de couverture sociale, essentiellement dans le cadre de la convention signée en 2000 entre l'Ambassade de France et le Ministère de l'éducation et de la formation. Jusqu'à récemment, ce programme cofinancé portait le nom de programme 322 et avait vocation à gérer les bourses à tous les niveaux d'études : Licence, Master, Doctorat, et même stage. Depuis 2012, il a été remplacé par le programme 911. L'objectif de ce programme est de former 20 000 docteurs d'ici 2020, dont la moitié à l'étranger. La France doit recevoir un contingent de 190 de ces boursiers par an, et représenter ainsi le premier pays d'accueil des lauréats de ce programme. L'Ambassade de France au Vietnam offre également aux lauréats une formation linguistique avant leur départ, et les aide, via une plateforme internet, à identifier un sujet de thèse dans un laboratoire français. Ces programmes de bourses sont gérés par Campus France pour 300 étudiants environ.

Le public concerné est représenté par :

- les actuels enseignants des universités ou des établissements d'enseignement supérieur, titulaires d'un Master, et qui s'engagent à enseigner au sein de leur établissement d'origine après l'obtention de leur Doctorat ;
- les étudiants de niveau Master ayant obtenu la mention Bien (au moins), et qui s'engagent à devenir enseignants au sein des universités vietnamiennes après l'obtention de leur Doctorat. Tous les domaines sont concernés par le programme 911, mais le poste ne soutient la formation que lorsque le sujet de thèse s'inscrit dans un des domaines prioritaires précités.

Dans le cadre de l'accord intergouvernemental de création et de développement de l'Université des Sciences et des Technologies de Hanoï (USTH), un volet spécial du programme 911 a été mis en place pour 40 boursiers par an. L'Ambassade de France au Vietnam soutient ce programme à l'issue duquel les lauréats, formés en Doctorat dans les laboratoires du consortium d'établissements français, pourront intégrer les équipes d'enseignement et de recherche de l'USTH.

Séminaire de préparation au départ. Hô Chi Minh-Ville, 2013

Parcours d'un ancien boursier du gouvernement français : Ngo Bau Chau, Médaille Fields 2010.

Ngo Bau Chau est un ancien boursier du gouvernement français qui a poursuivi de brillantes études de mathématiques en France dans les années 90. Il est aujourd'hui naturalisé français et a reçu en 2010 la médaille Fields pour ses travaux sur le programme de Langlands. Il nous fait l'honneur de répondre à quelques questions sur son parcours à l'occasion de la publication de ce dossier.

« Cela a été mieux qu'un rêve »

Quelles sont les raisons qui vous ont poussé à envisager de poursuivre vos études en France et quel parcours y avez-vous effectué ?

Quand une bourse du gouvernement français m'a été offerte pour aller étudier en France, je n'ai pas hésité une seconde. Cela a été mieux qu'un rêve.

J'ai eu beaucoup de chance dans mes études. D'abord, j'ai pu étudier à l'Ecole normale supérieure et y côtoyer des gens incroyablement brillants. Ensuite, j'ai été orienté vers l'Université Paris-Sud pour y faire une thèse sous la direction de Gérard Laumon. Les années d'apprentissage sous sa direction m'ont transformé.

A l'issue de mon Doctorat, j'ai obtenu un poste de chargé de recherche au CNRS. Cela n'a pas été facile, mais j'ai probablement eu beaucoup de chance. J'ai été affecté au laboratoire LAGA de l'Université Paris 13 où j'ai soutenu mon habilitation à diriger des recherches.

Aujourd'hui, où travaillez-vous ?

Je suis professeur à l'Université de Chicago, en détachement de l'Université Paris-Sud, mon établissement d'origine. Je suis par ailleurs Directeur scientifique du *Vietnam Institute for Advanced Study in Mathematics*, un Institut de recherche à Hanoï où je passe le plus clair de l'été.

Avez-vous participé à des projets de coopération universitaire avec le Vietnam ?

J'ai beaucoup travaillé pour établir un lien entre les communautés mathématiques françaises et vietnamiennes, en particulier à mettre en place un programme de Masters conjoints entre des établissements français et vietnamiens. Aujourd'hui, j'accueille dans mon institut des chercheurs français qui viennent à Hanoï pour travailler avec leurs collègues vietnamiens.

n° 19

les Dossiers de Campus France

Avril 2014

Vietnam

Le DOSSIER pays Vietnam est le 19e volume de la collection.

Ces publications ont pour but d'offrir un panorama local en matière d'enseignement supérieur, de décrire le dispositif français de promotion de l'enseignement supérieur dans le(s) pays et de montrer dans quel(s) contextes (s) concurrentiels ce(s) dispositif(s) se déploie(nt).

Directeur de la publication :

Antoine Grassin, Directeur général

Comité éditorial :

Olivier Chiche-Portiche, Directeur du Département de la promotion et de la valorisation de l'enseignement supérieur ;

Elise Jadot, Responsable géographique Asie, Département de la promotion et de la valorisation de l'enseignement supérieur ;

Bastien Palermo-Chevillard, Responsable géographique adjoint Asie, Département de la promotion et de la valorisation de l'enseignement supérieur ;

Anne Benoit, Directrice du service Etudes et Communication ;

Didier Rayon, Responsable des Etudes, service Etudes et Communication ;

Laura Foka, Chargée des analyses, des études et des statistiques, service Etudes et Communication

Ce dossier a été conçu et rédigé conjointement avec l'Institut Français du Vietnam.
Eva Nguyen Binh, Conseillère de coopération et d'action culturelle, Jacques Frère, Attaché de coopération scientifique et universitaire, Olivier Ngo, Chargé de mission « mobilité étudiante », Eric Vivien, Conseiller technique auprès du Ministère vietnamien de l'Enseignement et la Formation, et Florent Ménard, Responsable Campus France Vietnam, ont apporté une contribution significative et très appréciée à la publication de ce dossier.

Campus France remercie tout particulièrement l'Ambassadeur de France au Vietnam, Son Excellence M. Jean-Noël Poirier, et l'Ambassadeur du Vietnam en France, Son Excellence Duong Chi Dung, pour avoir accepté d'ouvrir ce dossier « pays » et d'illustrer ainsi le contexte exceptionnel dans lequel il est publié, celui des Années croisées France-Vietnam.

Campus France remercie également pour leurs amicales participations : Ngo Bau Chau, Pierre Seban et Nguyen Dinh Thanh ainsi que les associations d'étudiants vietnamiens (UEVF, UAVF) qui ont eu la gentillesse de bien vouloir se prêter au jeu des témoignages.

Édition : Anne Benoit, anne.benoit@campusfrance.org
Photos et visuels : droits réservés
Cartographe : Philippe Rekacewicz - ©2014 geoatlas.com
Réalisation : Agence Huitième Jour - Paris
Impression et diffusion : Desbouis Grésil Imprimeur

Campus France
Agence française pour la promotion de l'enseignement supérieur, l'accueil et la mobilité internationale
28 rue de la Grange aux Belles
75010 Paris

www.campusfrance.org

Les DOSSIERS Campus France sont imprimés sur papier PEFC-FSC issu de forêts gérées durablement

Avril 2014
ISSN 2117-8496

Placé sous la tutelle des ministres chargés des affaires étrangères et de l'enseignement supérieur et de la recherche, Campus France a pour principales missions la promotion de l'enseignement supérieur français à l'étranger, l'accueil des étudiants étrangers en France et la gestion des boursiers des gouvernements français et étrangers.

CAMPUS FRANCE
campusfrance.org